



Commission  
européenne

# Marqueur de genre et d'âge

BOÎTE À OUTILS



*Aide humanitaire  
et protection  
civile*

# À propos de la boîte à outils

## En quoi consiste la boîte à outils du marqueur de genre et d'âge ?

La boîte à outils présente le nouveau marqueur de genre et d'âge de la Commission européenne dans le domaine de l'action humanitaire. En plus d'offrir une vue d'ensemble de cet outil et de la manière dont il est appliqué, elle offre des conseils quant à la manière d'intégrer les questions de genre et d'âge à l'action humanitaire, ainsi que d'appliquer ce marqueur aux projets humanitaires.

## À qui est destinée cette boîte à outils et comment l'utiliser ?

Cette boîte à outils contient des conseils détaillés, destinés à différents publics, aux besoins variables. Il n'est toutefois pas obligatoire de la lire du début à la fin : nous encourageons plutôt nos lecteurs à utiliser les éléments de la boîte à outils qu'ils trouveront les plus pertinents. Des sections distinctes (indiquées à l'aide de symboles particuliers, d'encadrés ou d'une mise en page différente) présentent des aspects essentiels du marqueur, tout en fournissant conseils et exemples pratiques supplémentaires. Les lecteurs peuvent se concentrer sur certains chapitres ou en sauter d'autres, selon leurs besoins.

Par exemple, les responsables politiques, les directeurs et le personnel humanitaire se serviront du chapitre « *Vue d'ensemble* » afin de comprendre les aspects fondamentaux du marqueur, dont les points les plus essentiels « à connaître et à retenir ».

Les défenseurs de l'intégration des questions de genre et d'âge au sein des organisations humanitaires pourront avoir recours au chapitre « *L'importance des dimensions de genre et d'âge* » pour étayer leurs efforts visant à convaincre collègues, directeurs, partenaires ou autres acteurs pertinents, que le fait d'accorder plus d'importance à ces dimensions est une question de qualité des programmes.

Dans le chapitre « *Intégrer le genre et l'âge aux actions humanitaires* », les travailleurs du domaine humanitaire concevant, mettant en œuvre ou évaluant des actions pourront

glaner idées et suggestions pour savoir comment rendre ces actions plus sensibles aux besoins et capacités variables des femmes et hommes de tous âges. C'est dans ce chapitre que les utilisateurs trouveront les renseignements essentiels relatifs aux critères du marqueur.

Les travailleurs humanitaires préparant ou évaluant des propositions et des rapports de projet pour la Commission pourront se référer aux chapitres « *Appliquer le marqueur de genre et d'âge* » et « *Que faire, si... ?* » pour obtenir des conseils détaillés sur la manière de noter les actions.

Enfin, la « *fiche d'évaluation* », située à la fin de la boîte à outils, peut être imprimée séparément afin d'être utilisée à tout moment comme un aide-mémoire récapitulant les éléments essentiels à prendre en compte pour chaque critère du marqueur, et expliquant à quel endroit insérer ou trouver des renseignements pertinents dans les propositions ou rapports de projet, ainsi que comment les noter.

## Comment cette boîte à outils a-t-elle été élaborée ?

Cette boîte à outils est issue d'une collaboration entre la Direction générale de l'aide humanitaire et de la protection civile (DG ECHO) de la Commission européenne et le Consortium INSPIRE, avec l'aide d'une équipe d'experts indépendants. Celle-ci comptait un cadre de la GenCap (Gender Standby Capacity Project), un groupe d'experts chargé de l'application du marqueur de genre de l'IASC. L'équipe a testé le nouveau marqueur de genre et d'âge de la DG ECHO, ainsi que cette boîte à outils, dans différents contextes (au Bangladesh, en République démocratique du Congo et en Colombie, ainsi qu'à distance dans la région Pacifique). La phase pilote a inclus des entretiens et des simulations effectués avec le personnel de la DG ECHO, ainsi qu'avec différentes organisations partenaires. Cette boîte à outils a ensuite été révisée à la lumière des résultats de l'exercice pilote.

# Table des matières

<b>Vue d'ensemble : Le marqueur en bref</b>	<b>7</b>	<b>3. Application : Utiliser le marqueur de genre et d'âge</b>	<b>54</b>
<b>1. Introduction : L'importance opérationnelle des dimensions de genre et d'âge</b>	<b>17</b>	1. Utiliser le marqueur pas à pas	56
<b>2. Fiches aide-mémoire pour les critères : Intégrer des questions de genre et d'âge aux actions humanitaires</b>	<b>22</b>	2. Principes d'évaluation	59
1. Analyse en fonction du sexe et de l'âge et DVSA	24	3. Exemples	61
Qu'est-ce qu'une analyse en fonction du sexe et de l'âge ?	24	4. Déterminer la note	64
Comment réaliser une analyse en fonction du sexe et de l'âge ?	26	5. Où inclure et trouver des renseignements pertinents ?	65
Données ventilées par sexe et âge (DVSA)	29	6. Conseils particuliers destinés aux actions d'urgence et aux actions financées dans le cadre de décisions d'urgence	68
Actions ciblées	30	7. Quelles actions sont notées « NA » (non applicable) ?	69
2. Assistance adaptée	36	<b>4. Résolution de problèmes : Que faire, si... ?</b>	<b>70</b>
Qu'est-ce que l'assistance adaptée ?	36	1. Une seule dimension (âge ou genre) est bien reflétée	72
Comment adapter l'assistance ?	37	2. Il manque une autre dimension de diversité importante	73
3. Prévention ou atténuation des effets négatifs	41	3. Le contexte rend difficile l'intégration des dimensions de genre et d'âge	73
Quels types d'effets négatifs potentiels existe-t-il ?	41	4. Le partenaire a fait des progrès mais ne remplit toujours pas les critères	74
Comment évaluer les effets négatifs ?	42	5. L'action est hétérogène	75
Comment prévenir ou atténuer les effets négatifs ?	42	6. Aucun effet négatif potentiel n'est mentionné	76
4. Participation adéquate	47	7. Des tranches d'âge différentes sont utilisées pour rendre compte des données des bénéficiaires	76
Qu'est-ce que la participation et pourquoi est-elle importante ?	47	<b>Ressources</b>	<b>78</b>
Comment mettre en place une participation efficace ?	49	Glossaire	78
		Liens et ressources utiles	79
		Fiche d'évaluation du marqueur de genre et d'âge	84



# Vue d'ensemble

---

## Le marqueur en bref

*Ce chapitre présente de façon concise les plus importants aspects du marqueur de genre et d'âge.*

## Définition

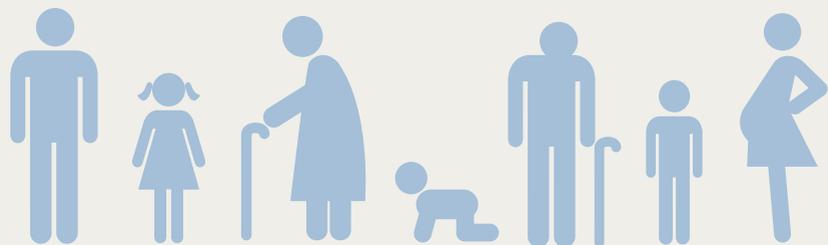
Le marqueur humanitaire de genre et d'âge de la Commission européenne est un outil permettant d'évaluer dans quelle mesure chaque action humanitaire prend en compte les questions de genre et d'âge.

## Objectif

Le marqueur de genre et d'âge vise à améliorer la qualité des actions d'aide humanitaire. Il encourage une assistance plus sensible aux besoins et capacités différenciés des femmes, des jeunes filles, des garçons et des hommes en créant un forum permettant au personnel humanitaire et aux partenaires de la Commission européenne de discuter de manière constructive des questions de genre et d'âge au sein des projets humanitaires.

Grâce à cet outil, il est également possible d'effectuer un suivi des actions et allocations financières sensibles aux approches de genre et d'âge, permettant ainsi à la DG ECHO de surveiller sa propre performance en matière d'intégration de ces dimensions.

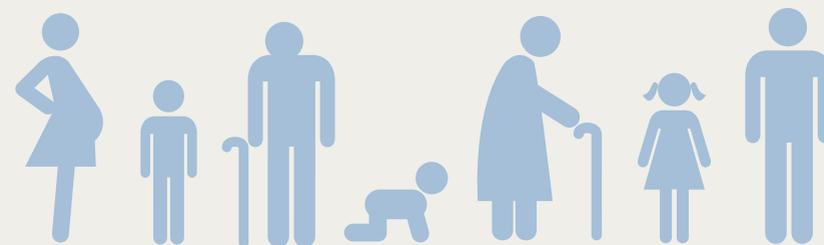
En outre, le marqueur de genre et d'âge contribue à garantir une cohérence avec la politique de genre de l'aide humanitaire définie par le document de travail des services de la Commission intitulé *La question du genre dans l'aide humanitaire : Besoins différents, assistance adaptée (DTS (2013) 290)*.



## Aspects novateurs

Le marqueur de genre et d'âge s'appuie sur les leçons tirées des marqueurs existants et représente une nouvelle génération d'outils d'évaluation. Ce marqueur possède les caractéristiques novatrices suivantes :

- Il prend en compte les questions de genre, ainsi que l'âge de manière explicite (les deux déterminants universels) ;
- Il évalue les propositions des projets et leur mise en œuvre ;
- Il est axé sur des critères qualitatifs (afin d'éviter une approche superficielle des questions de genre et d'âge, qui consisterait à seulement « cocher la case ») ;
- Il s'agit d'un outil d'apprentissage collaboratif, impliquant partenaires et membres du personnel dans un dialogue constructif.



# Critères

Le marqueur de genre et d'âge utilise quatre critères pour évaluer dans quelle mesure les actions humanitaires intègrent les questions de genre et d'âge.

## 1. Analyse en fonction du sexe et de l'âge et DVSA



**La proposition de projet comporte-t-elle une analyse en fonction du sexe et de l'âge, adéquate et concise ? Le rapport final comporte-t-il des données ventilées par sexe et par âge (DVSA) sur les bénéficiaires ?**

### 🔑 Éléments clés :

- Analyse en fonction du sexe et de l'âge au stade de la proposition (analyse des différents groupes de sexe et d'âge en fonction de leur rôle et de leur contrôle des ressources ; analyse des inégalités et discriminations, y compris en matière de niveau d'accès à l'assistance ; analyse des effets de la crise ; analyse des capacités à faire face aux crises, à y répondre, à s'en relever et à s'y préparer ; ainsi que des besoins spécifiques) ;
- DVSA lors de la phase de rapport final ;
- Pour les actions ciblées : justification du choix du groupe cible ; renseignements quant à la prise en considération ou non de l'implication d'autres groupes et, dans le cas contraire, quant aux conséquences potentielles de leur non-implication.

📁 **Veillez fournir des renseignements pertinents dans les rubriques « Analyse des problèmes, besoins et risques » et « Bénéficiaires » du Single Form.**

## 2. Assistance adaptée



**L'assistance est-elle adaptée aux besoins et capacités spécifiques des différents groupes de population selon le sexe et l'âge ?**

### 🔑 Éléments clés :

- Adaptation systématique de l'aide illustrée par des exemples concrets et veillant à éviter les lacunes ;
- Mesures permettant d'éviter l'exclusion de certains groupes des biens et services humanitaires, mais aussi de garantir que tous les groupes pertinents de population selon le sexe et l'âge jouissent d'un accès équitable.

📁 **Veillez fournir des renseignements pertinents dans la rubrique « Logique d'intervention » du Single Form.**

### 3. Effets négatifs



L'action prévient ou atténue-t-elle les effets négatifs ?

#### 🔑 Éléments clés :

- Identification et prévention des effets négatifs potentiels de l'action sur différents groupes de population selon le sexe et l'âge (*stigmatisation, violence ou tensions entre groupes, par exemple*);
- Identification et atténuation des effets négatifs majeurs liés aux dimensions de genre ou d'âge résultant du contexte (*discrimination, recrutement forcé, ou violence sexuelle et basée sur le genre par exemple*).

➡ **Veillez fournir des renseignements pertinents dans les rubriques « Analyse des problèmes, besoins et risques », « Logique d'intervention » et « Marqueur de genre et d'âge » du Single Form.**

### 4. Participation adéquate



Les groupes de population pertinents selon le sexe et l'âge participent-ils de manière adéquate à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation de l'action ?

#### 🔑 Éléments clés :

- Approche participative impliquant femmes, jeunes filles, garçons et hommes de tous âges, adaptée au contexte afin de minimiser les retards de la réponse, et incluant des techniques et contenus adéquats (*consultations par groupes du même sexe ou méthodes adaptées aux enfants par exemple*);
- Composition d'équipes humanitaires adéquates en termes de genre, d'âge et d'expérience en matière d'intégration des questions de genre et d'âge.

➡ **Veillez fournir des renseignements pertinents dans la rubrique « Implication des bénéficiaires » du Single Form.**

Les rubriques du Single Form sont suggérées à titre indicatif et les renseignements peuvent être fournis dans d'autres rubriques si cela est approprié. Les partenaires peuvent également fournir des détails supplémentaires à propos de chaque critère dans la rubrique du Single Form intitulée « Marqueur de genre et d'âge ».

## Processus et portée

Les **organisations partenaires** évaluent leurs propositions selon les critères du marqueur et indiquent, dans le Single Form (e-Request), une note entre 0 et 2 pour les actions qu'elles proposent.

La **DG ECHO** vérifie et, si nécessaire, ajuste cette note initiale au stade de la proposition. En outre, la DG ECHO note également les projets lors des phases de suivi et de rapport final.

Une **note est attribuée à toutes les formes d'actions humanitaires** financées par la DG ECHO. Cependant, les partenaires et le personnel de la DG ECHO ne notent les actions d'urgence et les actions financées dans le cadre de décisions d'urgence qu'une seule fois, une fois le rapport final soumis. Dans le cas des quelques actions humanitaires ne s'occupant pas uniquement et directement des populations affectées, telles que la logistique ou les télécommunications d'urgence, le marqueur est considéré comme « non applicable » (NA).

## Appliquer le marqueur

Déterminer si l'action remplit ou non les quatre critères du marqueur

Analyse en fonction du sexe et de l'âge/DVSA	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Pas suffisamment
Assistance adaptée	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Pas suffisamment
Prévention ou atténuation des effets négatifs	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Pas suffisamment
Participation adéquate	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Pas suffisamment

Déterminer la note selon le nombre de critères remplis

# OU NOMBRE DE CRITÈRES REMPLIS		NOTE		SIGNIFICATION
L'action ne s'occupe pas directement des populations affectées	➔	N/A	=	Le marqueur n'est pas applicable
L'action ne remplit aucun ou un seul critère	➔	0	=	L'action intègre à peine le genre et l'âge
L'action remplit deux ou trois critères	➔	1	=	L'action intègre le genre et l'âge dans une certaine mesure
L'action remplit les quatre critères	➔	2	=	L'action intègre fortement le genre et l'âge

La vue d'ensemble ci-dessus offre un aperçu du marqueur de genre et d'âge. Les chapitres suivants de cette boîte à outils offrent des conseils plus détaillés quant à son application.



# 1

---

## Introduction : L'importance opérationnelle des dimensions de genre et d'âge

*Ce chapitre présente des arguments et des exemples démontrant que l'aide humanitaire est d'une plus grande qualité et d'une plus grande efficacité si elle intègre des questions liées au genre et à l'âge.*

# L'importance opérationnelle des dimensions de genre et d'âge

L'assistance humanitaire répond aux besoins des populations en situations d'urgence. Femmes, jeunes filles, garçons, hommes, jeunes enfants, adolescents et personnes âgées : ces groupes sont affectés de différentes manières par les crises et les situations d'urgence, de même qu'ils possèdent des capacités différentes pour y faire face et s'y préparer. Une assistance humanitaire de qualité se doit de prendre ces différences en compte.

Dans le même temps, les situations humanitaires peuvent exposer la population à des effets négatifs spécifiques au genre et à l'âge, tels que la violence sexuelle et basée sur le genre, le recrutement forcé ou encore l'exploitation et les abus sexuels. L'assistance humanitaire doit remédier à ces effets négatifs. Dans certaines situations, l'assistance humanitaire bénéficie également d'un créneau favorable, créé par la crise, pour s'attaquer aux vulnérabilités en s'opposant à la discrimination et aux inégalités fondées sur le genre et l'âge.

L'intégration des dimensions de genre et d'âge dans la programmation humanitaire est donc essentielle. Cela ne signifie pas faire des choses différentes mais plutôt faire les choses différemment. Une sensibilité accrue aux dimensions de genre et d'âge rendra l'assistance humanitaire plus efficace, puisqu'elle contribue à :

- mieux subvenir aux besoins spécifiques des différents groupes de population selon le sexe et l'âge ;
- garantir que tous les groupes pertinents jouissent d'un accès équitable aux biens et services humanitaires ;
- mieux cibler l'assistance apportée aux personnes les plus vulnérables ;
- mieux protéger les groupes de population, les jeunes aussi bien que les personnes âgées, les hommes comme les femmes, des effets négatifs créés par le contexte, la crise ou la situation d'urgence ;
- mieux reconnaître et prévenir le tort que l'action en elle-même peut causer aux femmes, aux jeunes filles, aux garçons et aux hommes ;
- faire mieux participer les femmes et les hommes d'âge pertinent à la conception et à la mise en œuvre des actions humanitaires, en donnant les moyens à différents groupes de population de contribuer aux efforts de relèvement et en rendant l'assistance plus efficace.

Les exemples suivants démontrent de quelle manière l'intégration des dimensions de genre et d'âge fait une différence quant à la qualité de l'aide humanitaire.

## Quelques messages clés de la politique en matière de genre de la DG ECHO\*

- **Les catastrophes naturelles et les crises d'origine humaine ne sont pas neutres du point de vue du genre** : elles ont un impact différent sur les femmes, les jeunes filles, les garçons et les hommes. Par conséquent, afin de répondre de manière efficace aux besoins différenciés de ces divers groupes de population, l'assistance humanitaire bénéficiant du soutien de l'Union européenne doit prendre en compte les questions liées au genre. L'intégration systématique d'une approche de genre à l'aide humanitaire constitue une condition requise, en termes opérationnels, pour une programmation de qualité et efficace, ainsi qu'une question de conformité avec le mandat humanitaire de l'UE, le droit et les engagements internationaux.
- **Les opérations ne prenant pas les questions de genre en compte sont moins efficaces** parce qu'elles peuvent ne pas atteindre une large frange de la population affectée, souvent la plus vulnérable, ou peuvent échouer à répondre de manière adéquate aux besoins spécifiques de cette dernière. En outre, elles peuvent exposer les bénéficiaires à de sérieux effets négatifs, pouvant même aller jusqu'à un danger de mort, tels que la violence sexuelle et basée sur le genre. [...] Les projets humanitaires dépourvus d'approche sensible au genre risquent de manquer leur cible, de ne pas réussir à atteindre leurs objectifs, de causer du tort par inadvertance, ainsi que d'enfreindre leur mandat et les principes humanitaires.
- Renforcer l'approche de genre de l'aide humanitaire fournie par l'Union européenne est un engagement pris par le **Consensus européen sur l'aide humanitaire**, qui souligne le besoin d'intégrer les questions de genre, de promouvoir la participation active des femmes à l'aide humanitaire, ainsi que d'incorporer des stratégies de protection contre la violence sexuelle et basée sur le genre.
- Dans la plupart des pays du monde, les inégalités répétées observées entre les sexes rendent **les femmes et les jeunes filles** plus vulnérables et désavantagées. Cependant, les femmes ne sont pas de simples victimes. Elles peuvent également jouer un rôle actif et important en contribuant à la paix et à la résilience. [...] En effet, les divers groupes de population possèdent des **capacités**, des connaissances et des perspectives bien particulières selon leur sexe, qu'ils peuvent utiliser pour contribuer au relèvement, construire la paix, promouvoir la résilience, ainsi que renforcer la préparation aux catastrophes naturelles et la réduction des risques de catastrophes (RRC).

\* Extraits du document de travail des services de la Commission sur le genre en matière d'aide humanitaire : *La question du genre dans l'aide humanitaire : Besoins différents, assistance adaptée (SWD (2013) 290 final)*

### EXEMPLE 1 – SENSIBILISATION À L'HYGIÈNE CIBLANT LES FEMMES ET LES HOMMES

Au Niger, une ONG fournit des services d'eau, d'assainissement et d'hygiène (« WASH » selon l'acronyme anglais) à un camp de personnes déplacées internes. Dans la plupart des familles, les femmes sont responsables de l'hygiène des enfants, ainsi que du foyer. Par conséquent, l'ONG recrute et forme un groupe de femmes pour qu'elles aillent de maison en maison dispenser une éducation à l'hygiène. Cependant, au cours des mois suivants, l'ONG remarque que la diarrhée demeure aussi répandue qu'avant et que les pratiques d'hygiène n'ont pas beaucoup changé. Les femmes du camp expliquent que leur mari contrôle les ressources du foyer. Les hommes ne sont souvent pas disposés à investir dans des récipients supplémentaires où stocker l'eau potable et ils revendent sur le marché le savon distribué par les agences humanitaires.

Dans le cadre de son analyse en fonction du sexe et de l'âge, une autre organisation humanitaire a observé qui contrôle les ressources et prend les décisions au sein des foyers. L'organisation a également recruté des éducateurs de sexe masculin pour sa campagne de promotion de l'hygiène, puis les a déployés dans les champs où de nombreux hommes travaillent pendant la journée. La sensibilisation accrue des hommes et des femmes a résulté en un changement plus important des pratiques d'hygiène, et le nombre de décès dus à la diarrhée a considérablement baissé.

### EXEMPLE 2 – RESPECT DU BESOIN D'INTIMITÉ DES FEMMES ET DES JEUNES FILLES<sup>1</sup>

Le puissant tremblement de terre qu'a connu le Pakistan en 2005 a principalement affecté des communautés pratiquant activement le *purdah* (l'isolement des femmes par rapport aux hommes). Dès le début, il a été nécessaire de comprendre cette pratique et les restrictions qu'elle entraîne pour les femmes afin de développer une réponse efficace et culturellement appropriée. Par exemple, dans un projet réalisé par Oxfam, les bénéficiaires ont été consultés, puis des blocs sanitaires de toilettes et de douches prenant en compte ces éléments culturels ont été rapidement conçus et dotés d'une cloison supplémentaire garantissant l'intimité des femmes et des jeunes filles. Oxfam a également incorporé des unités spéciales permettant aux femmes et aux jeunes filles de laver leur linge sans se sentir exposées à la vue de tous lors de leur cycle menstruel.

### EXEMPLE 3 – OPPORTUNITÉS D'ACCÈS AUX MOYENS DE SUBSISTANCE POUR LES PERSONNES ÂGÉES<sup>2</sup>

Dans le Nord de l'Ouganda, lorsque les camps de personnes déplacées internes (PDI) ont progressivement été fermés en 2007, la plupart des personnes restant dans ces camps ou sur les sites de transit étaient des personnes âgées et des enfants. Comme la plupart des PDI, les personnes âgées avaient perdu leurs moyens de subsistance lorsqu'elles avaient été déplacées. Néanmoins, la majorité des programmes de soutien se concentraient sur les personnes jeunes et en bonne santé. Pour cette raison, une ONG a commencé à consulter les personnes âgées, qui étaient principalement des femmes, et leur a offert un soutien afin qu'elles puissent ouvrir des stands sur le marché où vendre la récolte de leur potager. Cette intervention a contribué à rendre leur position de maraîchères légitime et les a protégées du harcèlement. Cela leur a également permis d'augmenter leurs revenus, de réinvestir une partie des profits dans leur potager, ainsi que de mieux subvenir aux besoins de leurs petits-enfants laissés à leur charge.

### EXEMPLE 4 – MESSAGES SANITAIRES CIBLANT LES HOMMES<sup>3</sup>

En 2011, au cours de l'épidémie de choléra survenue à Haïti, le taux de mortalité ventilé par sexe et par âge a révélé que les hommes mouraient plus que les femmes de cette maladie. En effet, peu d'hommes fréquentaient les centres de traitement du choléra. En consultant les communautés affectées, les acteurs humanitaires ont découvert que les hommes ne disposaient fréquemment pas d'informations exactes quant aux symptômes du choléra et les confondaient avec ceux du VIH. En raison de la stigmatisation sociale liée au VIH, beaucoup d'hommes refusaient de se faire traiter et, par conséquent, mouraient. En réaction à cela, les travailleurs humanitaires ont développé des messages sanitaires destinés aux hommes, ce qui a entraîné une baisse de leur taux de mortalité.



# 2

---

## Fiches aide-mémoire pour les critères : Intégrer les considérations de genre et d'âge aux actions humanitaires

*Ce chapitre aide les travailleurs humanitaires à rendre leurs actions plus sensibles aux questions de genre et d'âge.*

# Intégrer les considérations de genre et d'âge aux actions humanitaires

Ce chapitre détaille davantage la manière d'intégrer les dimensions de genre et d'âge à la programmation humanitaire. Il offre des directives relatives aux quatre critères du marqueur de genre et d'âge : (1) Comment réaliser une analyse en fonction du sexe et de l'âge et utiliser les DVSA ; (2) Comment adapter l'assistance humanitaire aux besoins et capacités spécifiques des différents groupes : femmes, jeunes filles, garçons, hommes, personnes âgées, jeunes enfants et nourrissons ; (3) Comment prévenir ou atténuer les effets négatifs ; et (4) Comment garantir une participation adéquate de tous les groupes de population pertinents.

## 1. Analyse en fonction du sexe et de l'âge et DVSA

### Éléments clés à considérer pour ce critère :

- Analyse du genre et de l'âge
- DVSA
- Justification du groupe cible

 **Veillez inclure l'analyse en fonction du sexe et de l'âge dans la rubrique « Analyse des problèmes, besoins et risques » du Single Form, ainsi que les données ventilées par sexe et par âge et les critères de sélection des bénéficiaires dans la rubrique « Bénéficiaires ».**

### Qu'est-ce qu'une analyse en fonction du sexe et de l'âge ?

Une analyse en fonction du sexe et de l'âge forme la base nécessaire pour rendre l'assistance humanitaire plus sensible aux dimensions de genre et d'âge. Elle aide les organisations humanitaires à déconstruire « la population affectée », afin de mieux comprendre les besoins et capacités spécifiques des femmes, des jeunes filles, des garçons, des hommes, des jeunes enfants et des personnes âgées affectés par une situation d'urgence, ainsi que les risques spécifiques auxquels ces groupes font face.

Cette compréhension est une condition requise afin de pouvoir fournir une assistance ciblant de manière appropriée les besoins spécifiques de chaque groupe. En d'autres termes, une analyse en fonction du sexe et de l'âge constitue la base d'une réponse humanitaire plus efficace, à l'origine de moins d'effets négatifs non intentionnels.

Une analyse en fonction du sexe et de l'âge doit, ne serait-ce que brièvement, fournir des réponses aux questions d'orientation suivantes :

#### Questions d'orientation pour une analyse en fonction du sexe et de l'âge

- Quels rôles jouent traditionnellement les femmes, jeunes filles, garçons, hommes et personnes âgées ? Qui contrôle les ressources dans les foyers et dans la société ? Au sein de cette société, certaines catégories de personnes subissent-elles des discriminations, influençant entre autres leur accès à l'aide humanitaire ? Ces groupes sont-ils particulièrement vulnérables ?
- De quelles différentes manières la crise ou la situation d'urgence affecte-t-elle les différents groupes de population en fonction de leur sexe et de leur âge, ainsi que les rôles qu'ils jouent ?
- De quelles capacités les différents groupes de population disposent-ils pour faire face aux futures crises, y répondre, s'en relever et s'y préparer ?
- Quels besoins spécifiques les femmes, les jeunes filles, les garçons et les hommes de différentes tranches d'âge ont-ils en matière d'assistance et de protection ?
- Existe-t-il des groupes particulièrement vulnérables ou présentant des besoins spécifiques devant être ciblés pour certaines formes d'assistance ? Si l'action entend cibler un seul ou quelques groupes de sexe et d'âge spécifiques, quels autres groupes pourraient devoir être également impliqués et quelles seraient les conséquences dans le cas contraire (par exemple, tensions, stigmatisation ou impossibilité d'atteindre les objectifs, etc.) ?

## Comment réaliser une analyse en fonction du sexe et de l'âge ?

Il suffit de quelques étapes pratiques pour fournir aux partenaires humanitaires des renseignements adéquats tout en garantissant que les efforts et la durée requis pour une analyse en fonction du sexe et de l'âge restent raisonnables.

### Intégrer les aspects de genre et d'âge aux évaluations des besoins

Tout d'abord, les organisations humanitaires doivent intégrer le genre, l'âge et d'autres dimensions de la diversité à leurs évaluations des besoins. Cela signifie adapter la personne posant les questions, celle à qui les questions sont posées, la manière dont elles sont posées, ainsi que ce qui est demandé.

*Qui pose les questions ?* Les hommes se sentent souvent plus à l'aise lorsqu'ils doivent répondre aux questions d'un homme, les femmes à celles d'une femme. Les équipes d'évaluation des besoins doivent compter des membres des deux sexes et, dans la plupart des cas, la préférence doit être accordée aux entretiens ou discussions réalisés par des personnes du même sexe.

*À qui pose-t-on les questions ?* Les hommes, les femmes, les enfants et les personnes âgées ont souvent une perception différente de ce qui constitue un besoin, une priorité, un effet négatif ou une menace. Les évaluations des besoins doivent essayer de recueillir le point de vue des membres de différents groupes.

*De quelle manière les questions sont-elles posées ?* Des méthodologies et techniques d'animation particulières ont été développées afin de recueillir les contributions de groupes spécifiques. Elles servent à garantir que des personnes par ailleurs marginalisées peuvent être entendues et à recueillir des renseignements sur des sujets sensibles. Elles comptent par exemple des techniques d'animation adaptées aux enfants, l'utilisation d'images pour communiquer, ainsi que des consultations confidentielles.

*Qu'est-ce qui est demandé ?* Les questions standards d'une évaluation des besoins peuvent être adaptées pour accorder plus d'importance au genre, à l'âge et à d'autres dimensions de la diversité. Le tableau ci-dessous fournit des exemples pratiques.

### Exemples de questions adaptées à l'évaluation des besoins

EXEMPLE DE QUESTIONS D'ENTRETIENS OU D'OBSERVATION DIRECTE	QUESTION ADAPTÉE
Nom de la personne interrogée	➔ Nom, <b>âge et sexe</b> de la personne interrogée
Le site est-il doté de latrines ?	➔ Le site est-il doté de latrines <b>séparées, fermant à clé et bien éclairées</b> ?
Faut-il faire la queue au point d'eau principal ?	➔ Faut-il faire la queue au point d'eau principal ? <b>Qui se trouve dans cette file d'attente ?</b>
Voit-on des enfants en âge d'être scolarisés en dehors de l'école ?	➔ Voit-on des enfants en âge d'être scolarisés en dehors de l'école ? <b>S'agit-il de garçons ou de filles ? Quel âge ont-ils ?</b>
En termes de sécurité, quels sont les problèmes majeurs rencontrés par votre communauté ?	➔ En termes de sécurité, quels sont les problèmes majeurs rencontrés par <b>les hommes et les femmes de différentes tranches d'âge</b> ?
Combien de repas les membres de votre foyer ont-ils mangé hier ?	➔ Combien de repas et <b>quel genre de nourriture les nourrissons, jeunes filles, garçons, femmes, hommes et personnes âgées</b> de votre foyer ont-ils mangé hier ?
Avez-vous récemment constaté une augmentation des cas d'une maladie spécifique dans cette communauté ?	➔ Avez-vous récemment constaté une augmentation des cas d'une maladie spécifique dans cette communauté ? <b>Qui est affecté ?</b>
Quelles sont les préoccupations les plus importantes de cette communauté ?	➔ Quelles sont les préoccupations les plus importantes de cette communauté <b>en ce qui concerne les enfants ? (En ce qui concerne les femmes ? Les personnes âgées ? Etc.)</b>

### Adapter, de manière pragmatique, l'approche aux circonstances

Le niveau de détail d'une analyse en fonction du sexe et de l'âge peut et doit dépendre de la situation. Lorsqu'une situation d'urgence est nouvelle et aiguë et que les acteurs humanitaires arrivent dans le pays, il peut être difficile d'effectuer immédiatement une analyse très détaillée en fonction du sexe et de l'âge. Cependant, dès leur arrivée, les organisations partenaires doivent s'efforcer d'identifier les vulnérabilités, besoins et capacités principaux des personnes jeunes aussi bien qu'âgées, de femmes comme des hommes. Lorsque des partenaires sont sur place depuis plus longtemps, ils doivent mettre en œuvre une analyse plus détaillée.

### Exploiter les connaissances existantes concernant la société affectée

En plus des données générées par l'évaluation des besoins, une analyse en fonction du sexe et de l'âge requiert une bonne compréhension du contexte et de la société. En particulier lorsqu'ils arrivent sur le terrain, les travailleurs humanitaires doivent tirer activement partie des sources existantes, telles que les collègues travaillant depuis longtemps dans ce contexte. Le simple fait de leur demander quelles sont les caractéristiques particulières dont il faut avoir conscience peut donner d'excellents résultats.

#### EXEMPLE 5 – LA PEUR DES CRIMES D'HONNEUR AU PAKISTAN<sup>4</sup>

En 2005, lorsque les équipes de secours sont arrivées sur les hauts sommets du nord du Pakistan à la suite du tremblement de terre, les femmes, même très gravement blessées, refusaient de monter dans les hélicoptères. Même si la plupart de leurs membres étaient pakistanais, les équipes de sauvetage ignoraient que certaines communautés pratiquent les crimes d'honneur et que ces femmes risquaient d'être tuées si elles montaient seules dans un hélicoptère au personnel entièrement masculin.

### Remettre ses suppositions en cause

Il est essentiel que les travailleurs humanitaires continuent à évaluer de manière critique les suppositions qu'ils font à propos d'une situation ou d'une société. Les pratiques sociales supposées correspondent-elles vraiment à la réalité ? Les groupes dont on suppose qu'ils sont les plus vulnérables le sont-ils vraiment ?

#### EXEMPLE 6 – PRISE EN CHARGE COMMUNAUTAIRE DES PERSONNES ÂGÉES

Dans de nombreuses communautés africaines, le respect des personnes âgées est très important. Certains membres d'une communauté de PDI de l'est de la RDC affirmaient que les mécanismes de solidarité communautaire garantiraient la prise en charge des personnes âgées. Les ONG humanitaires fournissant des services à cette communauté ont donc supposé qu'aucun service particulier n'était nécessaire en ce qui concernait ces dernières âgées. Cependant, des questions ciblées posées lors d'une visite sur le terrain ont révélé que ces mécanismes de solidarité avaient été mis à mal et que de nombreuses personnes âgées souffraient d'abandon sévère et n'avaient qu'un accès limité à la nourriture ou à l'eau.

### Analyser également les capacités et pas seulement les besoins

Les organisations humanitaires s'améliorent constamment lorsqu'il s'agit de comprendre les différences entre les vulnérabilités et les besoins des différents groupes de population. Cependant, examiner les capacités dont ces groupes disposent pour faire face aux crises, y répondre et s'en relever, ainsi que pour se préparer aux futures crises, n'est toujours pas une pratique standard. Une analyse en fonction du sexe et de l'âge ne peut être complète sans une évaluation de ces capacités. Les capacités des groupes extrêmement vulnérables, tels que les personnes âgées ou les foyers dirigés par une femme, ont tendance à être particulièrement sous-estimées.

#### EXEMPLE 7 – ÉVALUATION DE ROUTINE DES CAPACITÉS

Une ONG travaillant avec des réfugiés au Bangladesh a développé une pratique d'évaluation des capacités simple mais efficace. Leurs modèles standards d'évaluation ne demandent pas seulement aux populations affectées de décrire leurs besoins les plus cruciaux. Pour chaque sujet abordé, l'ONG s'informe également de ce que les communautés ou les individus font pour remédier au problème et quelles solutions ultérieures ils suggèrent.

## Données ventilées par sexe et par âge

Les données ventilées par sexe et par âge (DVSA) constituent une composante importante d'une analyse en fonction du sexe et de l'âge. Grâce à ces données, l'analyse devient davantage qu'un simple décompte des foyers, de leur nombre moyen de membres ou du nombre total de bénéficiaires. Une compréhension plus approfondie du profil d'une communauté affectée selon le sexe et l'âge, ainsi que des personnes accédant aux services humanitaires résulte en une réponse plus précise et efficace, en rendant plus visibles les individus et leurs besoins spécifiques, liés à leur sexe et à leur âge.

#### EXEMPLE 8 – DVSA ET SOUS-NUTRITION DES PERSONNES ÂGÉES<sup>5</sup>

Au cours de la crise alimentaire qui a frappé le Sahel en 2012, HelpAge International a effectué une étude nutritionnelle sur les personnes âgées du Haraze Al Biar. Selon cette étude, le taux de malnutrition aiguë globale était de 6,1 % parmi les personnes âgées. Les facteurs de risque associés de façon significative à la sous-nutrition étaient liés au vieillissement, aux handicaps (mauvaise vue et mauvaise ouïe), à la non-fréquentation des établissements de santé en cas de maladie, ainsi qu'au fait d'être alité.

L'étude démontre clairement qu'il est important de comprendre l'impact de la santé sur la situation nutritionnelle des femmes et hommes âgés. Les conclusions de l'analyse révèlent d'importantes implications en matière de conception et de fourniture de services et d'assistance dans le cadre d'interventions de nutrition et au-delà.

Ceci dit, il peut être difficile de recueillir des données ventilées par sexe et par âge dans certaines circonstances, telles que les tout premiers stades d'une situation de première urgence, des environnements peu sûrs ou des contextes à l'espace humanitaire limité. Dans ces cas-là, les partenaires devront noter l'absence de DVSA et fournir une estimation de la proportion de femmes et d'hommes au sein des différentes tranches d'âge, dont les nourrissons et les jeunes enfants, ainsi que les enfants, les adultes et les personnes âgées. Cette estimation peut se baser sur les statistiques nationales, les données recueillies par d'autres acteurs humanitaires ou de petites enquêtes par sondage.

Le Single Form exige des partenaires qu'ils fournissent des données ventilées portant sur les bénéficiaires dans leurs propositions de projet ainsi que dans leurs rapports finaux. Cependant, les DVSA comptent uniquement pour la note de genre et d'âge lors de la phase de rapport final. Cela signifie que pour respecter le premier critère, les propositions doivent inclure une analyse en fonction du genre et de l'âge qui soit adéquate. De surcroît, le rapport final doit fournir les DVSA.

➔ **Le chapitre 4.7 de cette boîte à outils indique la marche à suivre lorsque les partenaires utilisent différentes tranches d'âge pour consigner les données sur les bénéficiaires.**

## Actions ciblées

Plutôt que de fournir une assistance à la plupart ou à l'ensemble des membres d'une communauté, certaines actions ciblent exclusivement une catégorie de personnes de sexe ou d'âge spécifique. Les actions ciblées peuvent par exemple se concentrer sur les garçons risquant d'être recrutés de force par des groupes armés, sur les nourrissons présentant des besoins nutritionnels spécifiques, ou sur les femmes et les jeunes filles risquant d'être violées ou victimes de violence basée sur le genre. On suppose parfois que ces actions sont automatiquement sensibles aux dimensions de genre et d'âge. En réalité, elles risquent d'être basées sur des suppositions stéréotypées en matière de rôles de genre et d'âge. Une bonne analyse en fonction du sexe et de l'âge est particulièrement importante pour les actions ciblées, afin de garantir que l'action répond à de véritables besoins plutôt qu'au mandat de l'organisation qui la met en œuvre.

Comme pour les autres types d'action, l'analyse des actions ciblées en fonction du sexe et de l'âge permet d'identifier les besoins, préoccupations et capacités entre les femmes, les jeunes filles, les garçons et les hommes de tous âges afin de renseigner une réponse plus efficace. C'est l'analyse des besoins et capacités différenciés de ces groupes qui sert à justifier la raison pour laquelle le groupe cible a été choisi.

Le Single Form exige des partenaires qu'ils indiquent si leur action cible ou non un groupe spécifique. Les partenaires doivent préciser cela pour chaque résultat ainsi que pour l'action dans son ensemble. Ils doivent désigner l'action dans son ensemble comme étant ciblée si la majorité des activités cible exclusivement un ou quelques groupes spécifiques. Par exemple, une action dont 70 % du budget est consacré à servir des communautés dans leur ensemble et 30 % est destiné à un groupe spécifique ne serait pas catégorisée comme « ciblée ». En revanche, les résultats individuels uniquement pertinents pour le groupe spécifique seraient catégorisés comme ciblés. Une action dont trois résultats sur cinq sont ciblés et représentent juste un peu moins de la moitié du budget total serait catégorisée comme ciblée.

### Participation d'autres groupes

Les partenaires doivent également expliquer la participation d'autres groupes à la conception et à la mise en œuvre de l'action. La coopération d'autres groupes peut s'avérer essentielle à l'efficacité de l'assistance fournie. L'assistance ciblée risque également d'engendrer des effets négatifs, par exemple créer ou accentuer des tensions au sein des communautés ou foyers en privilégiant un groupe au détriment d'un autre et en affectant les relations de pouvoir. Il est donc crucial d'expliquer les critères de sélection appliqués pour choisir le groupe cible, ainsi que d'impliquer d'autres groupes pertinents dans la conception du projet de manière à accroître leur acceptation et leur appropriation. Par exemple, les programmes de démobilisation et de réintégration des anciens combattants doivent impliquer les chefs communautaires traditionnels aussi bien que les femmes et les jeunes filles afin d'obtenir leur point de vue sur les effets négatifs potentiels et les opportunités.

#### EXEMPLE 9 – RÉPONSE À LA VIOLENCE SEXUELLE ET BASÉE SUR LE GENRE

Les actions ciblant la violence sexuelle et basée sur le genre (VSBG) risquent de se fonder sur des suppositions plutôt que sur des preuves. Puisque les femmes et les jeunes filles sont plus souvent victimes de VSBG que les hommes et les garçons, les actions humanitaires dans ce domaine ciblent parfois exclusivement les personnes de sexe féminin. Cependant, puisque les auteurs de VSBG sont souvent des hommes, ils doivent être inclus dans tout programme de prévention ou de réponse à la VSBG. En outre, les garçons comme les hommes peuvent également être victimes de VSBG, par exemple lorsque les groupes armés violent les civils, garçons et hommes compris, de manière systématique dans le cadre de leur stratégie de conflit.

### EXEMPLE 10 – NUTRITION

Les femmes enceintes et allaitantes, ainsi que les enfants de moins de cinq ans, présentent des besoins nutritionnels particuliers et souffrent de conséquences sévères en cas de sous-nutrition. Par conséquent, de nombreuses actions dans le domaine de la nutrition se concentrent exclusivement sur ce groupe. Cependant, l'expérience a démontré qu'il est nécessaire d'impliquer également d'autres groupes dans les programmes de nutrition afin de garantir l'efficacité de l'aide apportée aux femmes et aux enfants. Dans de nombreuses sociétés, les femmes âgées (les grands-mères, par exemple) et les membres masculins de la famille (les pères ou les oncles, par exemple) exercent une forte influence sur les pratiques et les habitudes alimentaires des mères et des enfants. Ces groupes influencent également les pratiques et croyances relatives aux soins de santé des mères et des autres personnes prodiguant des soins. Par conséquent, l'efficacité des programmes de nutrition peut dépendre de la participation active de ces groupes.

De plus, dans d'autres situations, d'autres catégories de personnes peuvent également être sévèrement affectées par la sous-nutrition et doivent être incluses dans les programmes de nutrition. Les personnes âgées sans soutien familial, par exemple, peuvent ne pas être physiquement capables de transporter de la nourriture ou d'aller chercher le combustible nécessaire à la préparation des aliments. Des cas où un nombre disproportionné d'adolescents de sexe masculin souffraient de sous-nutrition sévère ont également été attestés. Il s'agissait de combattants démobilisés, séparés de leur famille, qui ne savaient pas comment préparer les aliments. Les évaluations des besoins doivent être exhaustives et utiliser les méthodes appropriées afin de mesurer la sous-nutrition au sein de chaque groupe.

### EXEMPLE 11 – PROTECTION DE L'ENFANCE

La protection de l'enfance vise à prévenir et à répondre aux abus, à la négligence, à l'exploitation et à la violence dont les enfants font l'objet dans les situations d'urgence. Cela inclut le trafic, le recrutement par des groupes armés, ainsi que des pratiques traditionnelles nuisibles telles que le mariage des enfants, qui peuvent être provoquées ou aggravées par la crise. Une analyse en fonction du sexe et de l'âge est importante pour remettre en question les suppositions faites à propos des effets négatifs liés aux rôles de genre, aux responsabilités et à la protection des enfants. Par exemple, il peut être supposé à tort que tous les enfants recrutés par des groupes armés ou participant à des actions de démobilisation sont des garçons, ou que tous les enfants victimes de violence ou d'exploitation sexuelles sont des jeunes filles. Cette analyse contribuera également à comprendre les différences existant entre des enfants dont on peut supposer, à tort, qu'ils forment un groupe homogène, comme les « enfants des rues » ou les « enfants non accompagnés », ainsi qu'à adapter l'assistance aux expériences et besoins spécifiques des garçons et jeunes filles de tous âges.

### Exemple de bonne pratique en matière d'analyse en fonction du sexe et de l'âge

L'exemple suivant d'analyse en fonction du sexe et de l'âge, inclus dans la rubrique « Analyse des besoins et risques » du Single Form, remplirait le premier critère du marqueur de genre et d'âge. Cette analyse comporte tous les éléments cruciaux : elle examine les rôles des différents groupes de genre et d'âge, ainsi que le contrôle qu'ils exercent sur les ressources ; elle analyse la discrimination et l'accès différencié à l'assistance humanitaire ; elle évalue les effets de la crise sur différents groupes de sexe et d'âge ; elle détaille les capacités de ces groupes à faire face et à répondre à la crise ; et elle identifie les besoins spécifiques des femmes et hommes, jeunes comme âgés. Veuillez noter qu'il ne s'agit pas d'un modèle à reproduire, mais seulement d'un exemple visant à illustrer ce que comprend une analyse en fonction du sexe et de l'âge.

#### ANALYSE DES BESOINS ET DES RISQUES

En 2013, le pays Z a connu de très graves inondations touchant 20 millions de personnes et en déplaçant plus de 7 millions.

*[Ici viendrait s'insérer une analyse générale de la situation humanitaire et de ses effets, ainsi que du niveau d'aide actuellement fourni.]*

#### RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION ET BESOINS SPÉCIFIQUES

Les communautés hôtes et les groupes de personnes déplacées ont identifié l'eau potable, les installations d'assainissement et les services médicaux, l'infrastructure, la nourriture, l'argent et l'emploi comme étant leurs besoins les plus immédiats. Tandis que les hommes accordaient plus d'importance à l'eau, à l'infrastructure et à l'argent et l'emploi, les femmes donnaient la priorité à l'eau et aux installations d'assainissement, aux services médicaux et à la nourriture. L'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH) constituent un besoin prioritaire pour toutes les communautés. Plus de 80 % des villageois ne font pas bouillir l'eau potable quotidienne. La population pratique souvent la défécation à l'air libre, et de nombreuses femmes et jeunes filles vont chercher de l'eau à des sources non protégées ou éloignées, ce qui accroît leur vulnérabilité à la violence physique. Par conséquent, les maladies liées à l'eau telles que la fièvre, la diarrhée (en particulier chez les enfants), la gale et d'autres maladies de peau, ainsi que les infections oculaires constituent les problèmes de santé les plus communs.

De nombreux foyers dirigés par une femme ont toujours besoin d'un abri correct, de fournitures WASH et de nourriture, puisqu'ils ne sont souvent pas acceptés par

les communautés hôtes. Des docteurs et autre personnel de sexe féminin ne sont pas disponibles pour fournir des services de santé aux femmes enceintes. Dans ces communautés, la notion de pudeur est cruciale. Des femmes de tous âges se baignent tout habillées dans des eaux sales et ont besoin d'autres vêtements et de l'intimité nécessaire pour se changer.

Quant aux personnes âgées, 71 % d'entre elles ont déclaré que leur santé avait été affectée de manière négative. Elles se sont plaintes de problèmes de mobilité et de vue, ce qui complique leur accès à l'assistance. Les femmes âgées en particulier n'ont pas accès aux distributions de nourriture. L'ensemble des personnes âgées que nous avons interrogées juste après les inondations avaient besoin, sans y avoir accès, d'installations d'assainissement élémentaires, telles que des latrines en état de fonctionnement.

### RÔLES ET CONTRÔLE DES RESSOURCES

Le pays Z est une société dominée par les hommes. Traditionnellement, les hommes sont des commerçants et prennent la plupart des décisions au sein de la famille et de la communauté, y compris en ce qui concerne le mariage de leurs filles. Souvent négligées par leur famille comme par la société, les femmes et les jeunes filles ont tendance à avoir un niveau d'éducation plus faible et des droits de propriété limités. Les domaines de la santé et de l'hygiène font exception : le rôle des femmes y est accepté, et leur mari ou père les autorise généralement à participer aux groupes communautaires. Par conséquent, les femmes et les jeunes filles comptent parmi les groupes les plus vulnérables de la société, et disposent d'opportunités très limitées d'être des membres actifs de la communauté et de revendiquer leurs droits.

Cela affecte les capacités des individus comme des foyers à faire face aux crises, ainsi qu'à s'en remettre. Traditionnellement, ces communautés vivaient de leurs récoltes, de l'élevage du bétail, de la fabrication de la bière et du commerce. Avant les inondations, le commerce était la première ou la deuxième source de revenus de la plupart des foyers, mais il a reculé pour maintenant occuper la quatrième ou la cinquième place. La plupart des foyers ont réduit le nombre de leurs repas, passant de trois à deux par jour, ainsi que la qualité de ces derniers, en particulier pour les jeunes filles et les femmes qui mangent en dernier. À l'heure actuelle, la plupart des foyers n'ont pas les moyens d'accéder à des biens et services élémentaires tels que l'éducation, la santé et les vêtements, ce dénuement affectant de manière disproportionnée les enfants, les femmes et les personnes âgées. Le taux d'abandon scolaire a augmenté, passant de 10 % en moyenne à 25 % chez les garçons et 50 % chez les jeunes filles selon nos estimations.

Les hommes sont particulièrement affectés par la destruction des cultures et la perte de leurs activités génératrices de revenus, basées sur le commerce. La plupart des jeunes et des adultes de sexe masculin cherchent du travail et nombre d'entre eux ont émigré vers des zones de pêche ou des zones offrant d'autres opportunités d'emplois agricoles, dans les plantations de sucre de canne par exemple. Pendant leur absence, des femmes ont commencé à vendre le peu de produits d'origine animale qu'elles peuvent produire. Cela est à l'origine de tensions lorsque les hommes reviennent.

### CAPACITÉS ET MÉCANISMES D'ADAPTATION

Les communautés affectées ont essayé différentes stratégies afin de retrouver leurs anciennes activités génératrices de revenus, mais n'ont pas fait beaucoup de progrès en raison de l'absence de soutien financier. Les jeunes et les adultes de sexe masculin demandent fréquemment un soutien pour récupérer leurs cultures et leur bétail, afin de pouvoir retourner vendre leurs produits sur le marché. Les femmes jeunes, adultes et âgées ont indiqué vouloir collaborer en tant qu'agents de mobilisation sociale ou promotrices de la santé des femmes. Les enfants ont exprimé un fort désir de retourner à l'école, la plupart d'entre eux allant régulièrement à l'école avant les inondations.

## 2. Assistance adaptée

### 🔑 Éléments clés à considérer pour ce critère :

- Adaptation systématique de l'assistance illustrée par des exemples concrets et veillant à éviter les lacunes
- Accès équitable à l'assistance humanitaire

📌 La rubrique « Logique d'intervention » devra comprendre des exemples concrets de la manière dont l'assistance est adaptée aux besoins et capacités spécifiques des différents groupes de sexe et d'âge, ainsi que de la manière dont l'action garantit que tous les groupes pertinents jouissent d'un accès équitable à cette assistance. Des détails supplémentaires, ainsi que les mesures appropriées qui n'ont pas été mises en œuvre, peuvent être fournis dans la rubrique « Marqueur de genre et d'âge ».

### Qu'est-ce que l'assistance adaptée ?

Les partenaires ne doivent pas se contenter d'engagements rhétoriques en matière de genre et d'âge, par exemple en déclarant de manière générale que l'action est sensible aux besoins des femmes et des hommes sans fournir d'exemples concrets quant à la manière dont cela est mis en œuvre. Les partenaires doivent construire des activités basées sur les résultats de l'analyse en fonction du sexe et de l'âge. Cela signifie adapter l'assistance fournie aux vulnérabilités, besoins et capacités spécifiques des femmes, des jeunes filles, des garçons, des hommes, des nourrissons, des adolescents, des adultes et des personnes âgées.

Les actions qui adaptent leur assistance de manière efficace ont deux caractéristiques en commun :

- **L'adaptation systématique de l'assistance est attestée au moyen de propositions de projet et de rapports fournissant des exemples concrets et évitant de créer des lacunes dans l'assistance.** Adapter l'assistance aux besoins et capacités spécifiques des différents groupes peut signifier adapter la teneur de ce qui est fourni aux populations affectées, les bénéficiaires auxquels les biens et services sont fournis, la manière dont ils sont fournis, ainsi que le calendrier de la fourniture. Les propositions de projet et les rapports doivent contenir des exemples concrets de la manière dont cela est mis en œuvre, tels que les exemples d'assistance adaptée fournis ci-dessous. De plus, les partenaires et le personnel de la DG ECHO doivent s'assurer qu'il ne manque aucune mesure importante d'adaptation de l'assistance.

- **Tous les groupes concernés jouissent d'un accès équitable aux biens et services humanitaires.** Des actions bien adaptées garantissent que les différents groupes de sexe et d'âge peuvent avoir accès à l'assistance conformément à leurs besoins et capacités, et qu'aucun groupe vulnérable n'en est exclu.

### Comment adapter l'assistance ?

La signification de l'adaptation de l'assistance aux besoins spécifiques des différents groupes de sexe et d'âge dépend à la fois du contexte et du secteur de l'opération. Le tableau ci-dessous comporte quelques exemples. Les organisations humanitaires ne doivent pas considérer ces exemples comme des modèles à reproduire, mais plutôt effectuer une analyse propre qui leur servira de base pour adapter leur assistance.

SECTEUR	EXEMPLE D'ASSISTANCE ADAPTÉE
 <p>WASH</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Impliquer activement les hommes dans les activités de promotion de l'hygiène, par exemple en déployant des volontaires masculins sur les sites où les hommes travaillent durant la journée.</li> <li>• Explorer des modèles flexibles de recrutement d'équipes mixtes d'éducation à l'hygiène capables de s'adresser aux membres des deux sexes de la communauté. Cela peut par exemple nécessiter de recruter des volontaires de sexe féminin même si elles sont analphabètes et de les associer à des volontaires sachant lire et écrire.</li> <li>• Offrir des formations ciblées en matière d'eau et d'hygiène aux foyers dirigés par un homme ou un enfant.</li> <li>• Fournir des jerricans de taille appropriée que les enfants, les femmes et les personnes âgées peuvent facilement porter ou d'autres moyens de transport de l'eau.</li> <li>• Offrir un soutien au transport de l'eau aux foyers dirigés par un enfant ou aux personnes âgées seules (une brouette appartenant à la communauté, par exemple).</li> <li>• Garantir que les personnes à mobilité limitée peuvent accéder aux latrines, par exemple au moyen de portes plus larges et de rampes d'accès pour les fauteuils roulants, ou en prévoyant davantage d'espace pour la personne qui accompagne.</li> <li>• Garantir que les distributions d'articles non alimentaires comprennent des articles d'hygiène et d'assainissement culturellement acceptables.</li> </ul>



### SANTÉ

- Garantir que les services médicaux correspondant aux besoins prioritaires des groupes les plus vulnérables sont offerts. Cela peut inclure des services de santé sexuelle et reproductrice, la prise en charge clinique des viols, ou le traitement des maladies typiques des personnes âgées, telles que les hernies, le diabète ou d'autres maladies chroniques.
- Fournir une formation aux agents de santé communautaires dans les domaines liés à la santé, à l'hygiène et aux soins des nourrissons, des jeunes enfants et des personnes âgées.
- Prévoir des horaires spécifiques pendant lesquels les groupes vulnérables tels que les personnes âgées, les femmes enceintes ou les jeunes enfants ont la priorité pour les consultations et les traitements dans les installations de soins de santé.
- Mettre en place des systèmes de transport locaux (ambulances tirées par un âne, par exemple) afin de soutenir les renvois vers les services médicaux des personnes à la mobilité limitée, dont les personnes âgées.



### ABRI

- Fournir un soutien à la construction d'abri aux foyers dirigés par une femme ou un enfant, ainsi qu'aux personnes âgées.
- Garantir que les personnes à la mobilité limitée peuvent accéder aux abris.
- Garantir que les enfants non accompagnés ont accès à un abri adéquat.
- Créer des zones adaptées aux enfants dans les campements informels et les camps.



### NUTRITION

- Subvenir aux besoins nutritionnels spécifiques des nourrissons, des personnes âgées, des femmes enceintes et allaitantes, ainsi que des patients atteints du VIH/SIDA.
- Prévoir des zones à l'écart pour l'allaitement, en particulier dans les camps et les endroits densément peuplés.



### ASSISTANCE ALIMENTAIRE

- Lorsque les femmes ne possèdent pas de pièce d'identité, émettre des cartes de distributions. S'assurer que le nom du mari et de la femme (ou des femmes) figure sur la carte, et que les foyers dirigés par une femme ou un enfant reçoivent également une carte.
- Afficher les critères et les droits par écrit et au moyen d'images.
- Si cela s'avère nécessaire en termes culturels, former des files d'attente séparées pour les hommes et les femmes.
- Fournir abri et places assises afin d'accueillir les femmes enceintes et les personnes âgées ou handicapées, et mettre en place des files d'attente séparées de distribution de nourriture pour les personnes âgées et handicapées, les femmes enceintes et les personnes en charge d'enfants afin de réduire leur temps d'attente.
- Emballer les rations alimentaires dans des récipients d'un poids raisonnable, de manière à ce que les femmes, les enfants et les personnes âgées puissent les transporter, tout en garantissant qu'ils reçoivent des rations complètes et qu'il n'existe aucun autre effet négatif.
- Vérifier qui reçoit les distributions.
- Prévoir une livraison pour les personnes à la mobilité limitée et permettre la distribution alimentaire par procuration aux mandataires désignés par les bénéficiaires incapables de venir chercher leurs rations eux-mêmes.
- Vérifier si tous les bénéficiaires sont capables de préparer de la nourriture (les hommes jeunes, par exemple).



### RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES

- Utiliser les connaissances et capacités de tous les groupes de population affectés afin d'identifier les effets négatifs, et développer des mécanismes d'adaptation et de relèvement.
- Développer des indicateurs prenant le genre en compte afin d'effectuer un suivi des progrès.



### ÉDUCATION

- Aménager des écoles à proximité des campements ou au centre des camps.
- Offrir des classes adaptées à tous les âges et à tous les niveaux.
- Fournir des vêtements appropriés et des articles d'hygiène aux jeunes filles afin qu'elles puissent aller à l'école.
- S'assurer de réduire les autres obstacles à l'augmentation de l'inscription et de la fréquentation des jeunes filles.



### MOYENS DE SUBSISTANCE

- Fournir aux femmes et hommes âgés des opportunités d'accéder à des moyens de subsistance.
- Offrir des opportunités d'emploi aux femmes et aux hommes, et s'assurer qu'elles ne les enferment pas dans des rôles traditionnels, en particulier si cela est susceptible d'accroître leur vulnérabilité.
- Offrir un service de garde d'enfants et, si nécessaire, un soutien aux tâches ménagères des personnes dispensatrices de soin impliquées dans les programmes.
- Payer un salaire égal pour un travail égal.



### PROTECTION

- Constituer des équipes mixtes de gestion des camps et de protection.
- Garantir que tous les foyers possèdent des pièces d'identité, y compris ceux dirigés par une femme ou un enfant.

## 3. Prévention ou atténuation des effets négatifs

### 🔑 Éléments clés à considérer pour ce critère :

- Prévention des potentiels effets négatifs de l'action
- Atténuation des conséquences liées au contexte sur le genre et l'âge

➡ **L'analyse des risques encourus par les différents groupes de population doit être incluse dans la rubrique « Analyse des problèmes, besoins et risques » du Single Form, tandis que les mesures de prévention ou d'atténuation des effets négatifs relèvent de la rubrique « Logique d'intervention ». Les limites et, si nécessaire, des détails supplémentaires peuvent être fournis dans la rubrique « Marqueur de genre et d'âge ».**

### Quels types d'effets négatifs potentiels existe-t-il ?

Les communautés affectées par les crises et les situations d'urgence sont exposées à un large spectre de risques et d'effets négatifs. Sans une analyse adéquate, dont une analyse en fonction du sexe et de l'âge, l'assistance humanitaire peut ne pas réduire ou atténuer ces effets. Dans certains cas, l'aide elle-même peut également engendrer des effets négatifs non intentionnels sur la population. Les organisations humanitaires doivent donc minutieusement analyser les risques ou les effets négatifs potentiels, afin de développer des mesures de prévention et d'atténuation de ces derniers.

Le marqueur de genre et d'âge prend en compte deux types d'effets négatifs auxquels les actions humanitaires doivent remédier :

- **Les effets négatifs créés par l'action elle-même** : les actions doivent identifier quels effets négatifs elles peuvent causer à différents groupes de population selon le sexe et l'âge, ainsi qu'inclure des mesures visant à prévenir ces effets. Ces derniers peuvent par exemple inclure le risque de stigmatisation, de violence ou de tensions au sein des foyers.
- **Les effets négatifs créés par le contexte** : les actions doivent se baser sur une analyse des effets négatifs que le contexte ou la situation humanitaire peuvent impliquer pour les femmes, les jeunes filles, les garçons et les hommes. Ces effets négatifs, dont la violence sexuelle et basée sur le genre, doivent être atténués autant que possible.

## Comment évaluer les effets négatifs ?

Afin de comprendre l'impact de ces potentiels effets négatifs sur différentes catégories de personnes, il est nécessaire d'effectuer une brève analyse des risques basée sur les questions clés suivantes :

### Questions d'orientation pour une analyse des risques

- L'utilisation de services ou biens humanitaires liés au sexe et à l'âge fait-elle courir un risque à des catégories de personnes spécifiques selon le sexe et l'âge ? Quelles mesures sont en place afin de prévenir les effets négatifs dus à l'action ?
- Le contexte ou la situation humanitaire ont-ils des effets négatifs sur des groupes spécifiques ? Quelles mesures sont en place pour d'atténuer, dans la mesure du possible, les effets négatifs majeurs émanant du contexte ?

## Comment prévenir ou atténuer les effets négatifs ?

La nature des effets négatifs potentiels dépend fortement du contexte de l'opération, ainsi que de son secteur. Le tableau suivant présente des exemples de différents types d'effets négatifs et décrit les mesures pouvant être prises pour les prévenir ou les atténuer. Ces exemples sont destinés à fournir matière à réflexion. Cette liste n'est donc pas exhaustive et ne constitue pas un modèle unique à reproduire afin de remédier aux problèmes identifiés.

EFFETS NÉGATIFS CRÉÉS PAR L'ACTION	MESURES DE PRÉVENTION
<p><b>Exposition des individus accédant à l'assistance au risque de violence :</b> dans certaines situations, le fait d'accéder à l'assistance humanitaire peut exposer les bénéficiaires à des effets négatifs supplémentaires prenant la forme de violences. Par exemple, il peut exister un risque accru de viol et d'abus sexuels à proximité des latrines et cabinets de toilette dans les camps, ou bien les personnes peuvent être attaquées alors qu'elles ramènent chez elle des rations alimentaires et d'autres biens fournis par les acteurs humanitaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménager des latrines séparées pour les femmes et les jeunes filles, bien éclairées et pouvant être fermées de l'intérieur.</li> <li>• Établir les points de distribution de nourriture et d'autres biens humanitaires à proximité du lieu de résidence ou des abris des groupes affectés.</li> <li>• Réduire la visibilité des biens distribués.</li> </ul>

**Création de tensions en raison du ciblage :** lorsque l'assistance humanitaire est ciblée, les biens et les services sont uniquement fournis à des groupes choisis parce qu'ils sont considérés comme particulièrement vulnérables ou présentent des besoins spécifiques. Souvent, le sexe et l'âge constituent des critères importants pour définir les groupes cibles. Le ciblage peut créer des tensions avec d'autres groupes ne bénéficiant pas de cette assistance et peut faire courir un risque supplémentaire aux bénéficiaires.

- Impliquer les acteurs pertinents dans la définition des critères de sélection des bénéficiaires.
- Communiquer de manière active et transparente les critères de sélection, ainsi que la raison de ce ciblage.
- Réduire la visibilité des distributions et des bénéficiaires.

**Renforcement des stéréotypes ainsi que des relations de pouvoir et des rôles de genre traditionnels :** ne pas impliquer les femmes dans les décisions liées aux programmes humanitaires, par exemple, renforce l'exclusion des femmes des processus politiques. De la même manière, n'offrir aux femmes que des activités traditionnelles, telles que la confection de vêtements, comme moyens de subsistance peut renforcer des stéréotypes qui les enferment souvent dans des positions vulnérables.

- Impliquer activement les femmes dans les décisions humanitaires.
- Remettre en question les suppositions et stéréotypes sur lesquels sont basées les activités humanitaires.
- Offrir des opportunités égales pour tous.

**Abandon des tâches :** les programmes d'accès aux moyens de subsistance ciblant les femmes laissent à ces dernières moins de temps pour s'occuper des tâches dont elles sont traditionnellement chargées. Si aucun autre membre de la famille n'est là pour s'en charger à leur place, cela pourrait, par exemple, augmenter le nombre d'enfants laissés sans soin.

- Déterminer si d'autres personnes du foyer, comme le père ou les grands-parents, sont disponibles pour assurer la garde des enfants.
- Fournir des services de garde d'enfants aux femmes participant au programme ne disposant pas d'alternative pour faire garder leurs enfants.

### Réaction négative à la modification des relations de pouvoir :

les programmes d'accès aux moyens de subsistance en faveur des femmes peuvent également modifier les relations de pouvoir au sein des foyers, en particulier dans les sociétés dans lesquelles les hommes sont traditionnellement le soutien financier de leur famille. Ces modifications peuvent engendrer des réactions négatives de la part des hommes, sous forme de tensions conjugales accrues et parfois de violences.

- Impliquer les membres du foyer de sexe masculin dans les consultations et la conception des programmes d'accès aux moyens de subsistance en faveur des femmes et vice versa. Effectuer un suivi de l'augmentation potentielle des tensions et, dans la mesure du possible, fournir un soutien (type médiation).
- Créer des liens avec les programmes axés sur la prévention de la violence conjugale et la réponse à ce problème, s'ils existent.

**Exploitation et abus sexuels :** dans le cadre des programmes impliquant la distribution de biens (nourriture ou articles non alimentaires, par exemple), les distributeurs peuvent exiger des services de la part des bénéficiaires.

Il peut s'agir d'exploitation et d'abus sexuels, ainsi que de demandes de travaux non payés effectués en faveur du distributeur.

- Créer des affiches visibles expliquant, par écrit et en images, que les distributions sont gratuites et ne nécessitent aucun service en retour.
- S'assurer que les distributeurs portent un badge à leur nom.
- Mettre en place un mécanisme de plaintes (une boîte ou un service de SMS, par exemple) et de réponse à ces dernières.
- Surveiller le comportement du personnel et effectuer un suivi strict des cas signalés.
- Offrir au personnel une formation sur la prévention et la réponse aux abus et à l'exploitation sexuels.

**Affaiblissement des rôles traditionnels :** la distribution de nourriture déjà préparée dans le cadre d'un programme d'assistance alimentaire peut ébranler ce qui est souvent considéré comme le rôle traditionnel des femmes au sein de la société.

- Rigoureusement analyser les avantages et inconvénients des différents modes de distribution alimentaire.
- Lorsque les rôles féminins traditionnels sont affaiblis, offrir des alternatives visant à renforcer le statut des femmes (au moyen de programmes d'accès aux moyens de subsistance, par exemple).

**Stigmatisation :** une communauté peut exclure socialement les individus associés à certains problèmes ou tabous, tels que le VIH/SIDA ou le viol. Par conséquent, l'assistance humanitaire ciblée sur ces questions risque d'exposer les bénéficiaires à une stigmatisation accrue.

- Étudier quelles questions représentent un tabou social.
- Éviter d'associer les individus aux tabous identifiés en offrant une assistance mixte ou des consultations polyvalentes, par exemple en incluant une composante VIH/SIDA dans les consultations médicales générales ou en abordant les questions de santé reproductive dans le cadre plus large de l'éducation à l'hygiène.
- Il est également important de garantir la confidentialité des consultations en prévoyant des salles séparées et en évitant de nommer les salles de consultation « consultations VIH » ou « service des violences basées sur le genre ». Mettre en place des mesures garantissant que les données sensibles sont conservées de manière confidentielle et sûre.

### EFFETS NÉGATIFS CRÉÉS PAR LE CONTEXTE OU LA SITUATION HUMANITAIRE

### MESURES D'ATTÉNUATION

**Violence sexuelle et basée sur le genre (VSBG) :** dans les conflits ou les situations post-confliktuelles en particulier, le risque de VSBG peut augmenter, surtout pour les femmes et les jeunes filles, mais souvent pour les garçons aussi. Ce risque augmente également si les bénéficiaires doivent quitter leur abri pour, par exemple, aller chercher du bois pour faire du feu, chercher de l'eau ou aller à l'école dans un endroit éloigné.

- Établir les abris aussi près que possible des sources d'eau et de bois.
- Si cela est possible, fournir du combustible aux foyers.
- Augmenter l'efficacité énergétique du combustible utilisé dans les pratiques culinaires.
- Mener des campagnes de sensibilisation ciblant à la fois les victimes et les agresseurs potentiels.
- Établir des établissements scolaires à proximité des abris ou au sein du camp.
- Organiser un service communautaire d'accompagnement des enfants entre leur domicile et l'école, si nécessaire.
- Équiper d'éclairage les sanitaires et les aires communes.

**Discrimination accrue** : les crises et les situations d'urgence peuvent exacerber les discriminations à l'encontre de certains groupes, en raison de leur sexe, race, appartenance ethnique, religion, caste, orientation sexuelle, identité de genre ou tout autre caractéristique pertinente. Souvent, cette discrimination accrue se reflète également dans le fait que ces groupes jouissent d'un accès moindre aux biens et aux services humanitaires.

- Examiner quels groupes font l'objet de discriminations.
- Communiquer activement à propos des principes de fonctionnement humanitaire, dont le principe de non-discrimination.
- Impliquer les groupes faisant l'objet de discrimination dans les consultations et la conception du programme, si nécessaire au moyen de processus séparés. Garantir la mise en place de mesures adéquates afin d'empêcher que les individus ne soient exposés ou publiquement associés aux discriminations.

**Mécanismes d'adaptation discriminatoires** : certaines sociétés ont recours à des mécanismes leur permettant de faire face à une crise qui défavorisent certains groupes de population en fonction de leur sexe ou de leur âge. Lorsque l'approvisionnement alimentaire est insuffisant, par exemple, certaines communautés donnent moins à manger aux jeunes filles qu'aux garçons, ou diminuent de façon extrême les rations des personnes âgées. Dans les familles polygames, il peut également arriver qu'une femme et ses enfants soient défavorisés par rapport à d'autres.

- Lors de la réalisation de l'évaluation des besoins, examiner séparément différents groupes de population selon le sexe et l'âge, au lieu d'évaluer la situation des foyers uniquement dans leur ensemble.
- Lorsque cela est nécessaire, fournir une assistance ciblée aux groupes les plus gravement affectés, par exemple en fournissant des articles alimentaires principalement utilisés par les groupes faisant l'objet de discriminations.

**Recrutement par des groupes armés** : dans les situations de conflit, les adolescents et les enfants peuvent courir le risque d'être recrutés par des groupes armés.

- Placer près du centre du camp les écoles, ainsi que les familles comptant des enfants ou des adolescents risquant d'être recrutés par des groupes armés.
- Diffuser des messages d'information sur les risques de recrutement par des groupes armés dans les écoles et autres services d'éducation.

## 4. Participation adéquate

### 🔑 Éléments clés à considérer pour ce critère :

- Approche participative
- Composition adéquate des équipes

➡ **La manière dont les différents groupes de population selon le sexe et l'âge participent à la conception, à la mise en œuvre, ainsi qu'au suivi et à l'évaluation de l'action, doit être expliquée dans la rubrique « Implication des bénéficiaires » du Single Form. Les limites et, si nécessaire, des détails supplémentaires peuvent être fournis dans la rubrique « Marqueur de genre et d'âge ».**

### Qu'est-ce que la participation et pourquoi est-elle importante ?

La participation consiste en l'implication des communautés affectées par une crise dans les décisions relatives à l'évaluation initiale, à la conception, à la mise en œuvre, et au suivi et à l'évaluation d'une action humanitaire. Il s'agit d'une condition préalable à toute action humanitaire axée sur la population, ainsi que de l'un des principes Sphere fondamentaux. La participation protège la dignité des populations affectées et encourage la résilience. Elle améliore surtout la qualité de l'assistance humanitaire, puisqu'écouter l'opinion des femmes et des hommes de tous âges pour leur donner l'opportunité de contribuer à façonner des actions susceptibles de résulter en une assistance plus adaptée aux besoins et capacités spécifiques de différents types de bénéficiaires. L'implication active de différents groupes de population d'une manière qui ne retarde pas excessivement la réponse est essentielle pour rendre l'assistance humanitaire plus sensible au genre, à l'âge, ainsi qu'à d'autres dimensions de la diversité.

#### EXEMPLE 12 – CARTOGRAPHIE DES RISQUES ENCOURUS PAR LES ENFANTS

Dans le cadre d'un programme de protection en RDC, les enfants ont participé de manière active à l'identification des effets négatifs les concernant. Au sein de processus séparés, les adultes comme les enfants des deux sexes ont cartographié les effets négatifs. Conçues pour être interactives, les sessions destinées aux enfants utilisaient des techniques qui leur étaient adaptées, telles que des dessins, pour identifier ces effets négatifs. Cet exercice a révélé des différences de perceptions et de priorités entre les adultes et les enfants, ainsi qu'entre différents groupes spécifiques (hommes/femmes, jeunes filles/garçons).

### EXEMPLE 13 – COMITÉS DE PERSONNES ÂGÉES<sup>6</sup>

Au Zimbabwe, HelpAge a collaboré avec des comités de personnes âgées, qui fournissaient formation et conseils techniques aux personnes âgées au sujet de questions telles que le soutien social, le plaidoyer et les moyens de subsistance. Les personnes âgées impliquées dans ce processus ont participé de manière plus active à la communication entre les communautés, le gouvernement et les ONG. Elles ont également participé plus activement aux activités humanitaires, par exemple en tant qu'agents de mobilisation communautaire.

Une participation adéquate requiert deux éléments fondamentaux :

- **Une approche participative.** Les actions dotées d'une approche participative impliquent de manière active les populations affectées dans leur conception, leur mise en œuvre, ainsi que leur suivi et évaluation. Dans les situations d'urgence extrême en particulier, il est nécessaire d'adapter l'approche à la situation et de choisir des méthodes participatives minimisant les retards de la réponse.
- **Une composition adéquate des équipes.** Afin d'être capables de faciliter avec succès les processus de participation, les partenaires doivent composer leurs équipes de manière à ce que ces dernières puissent interagir et de communiquer avec tous les groupes de sexe et d'âge pertinents. Par exemple, les personnes âgées peuvent ne pas se sentir à l'aise si elles doivent faire part de leurs préoccupations à un travailleur humanitaire plus jeune et les femmes peuvent être réticentes à l'idée de discuter avec des équipes masculines. Dans de nombreux cas, cela signifie déployer des équipes composées de femmes et d'hommes d'âges différents, ainsi que de membres dotés d'une expérience en matière d'intégration des dimensions de genre et d'âge dans les actions humanitaires.

La participation adéquate contribue à :

- comprendre les besoins et vulnérabilités spécifiques des différents groupes de population en fonction de leur sexe et de leur âge ;
- comprendre et mobiliser leurs capacités afin de faire face aux futures crises et situations d'urgence, y répondre, s'en relever et s'y préparer ;
- adapter l'assistance de manière optimale aux besoins et capacités spécifiques des différents groupes de population ;
- garantir que toutes les catégories de personnes bénéficient équitablement de l'assistance et de la protection humanitaires ;
- identifier les risques et effets négatifs potentiels, ainsi que développer des mécanismes visant à les prévenir ou à les atténuer ;
- renforcer les groupes vulnérables, afin de réduire leur vulnérabilité et d'augmenter leur résilience.

## Comment mettre en place une participation efficace ?

### Tous les groupes de sexe et d'âge pertinents doivent participer

Les organisations humanitaires doivent inclure tous les groupes de population s'avérant pertinents selon le sexe et l'âge à la conception et à la mise en œuvre de l'action, et ce en fonction de leurs besoins. Leur participation garantira que ces groupes apportent leur soutien aux activités, et que leurs besoins et capacités spécifiques pourront être pris en compte.

Une participation adéquate ne signifie pas nécessairement que tous les groupes de sexe et d'âge sont proportionnellement représentés dans chaque processus participatif. L'analyse en fonction du sexe et de l'âge doit plutôt identifier quels sont les acteurs pertinents au regard des activités planifiées, et l'action doit donner à ces groupes l'opportunité de véritablement s'exprimer.

Un processus participatif bien conçu est sensible aux contextes culturels et s'appuie sur les mécanismes préexistants de consultation et de prise de décision. Cependant, il n'autorise l'exclusion systématique d'aucun groupe pour des raisons sociales ou culturelles. Les partenaires doivent mettre en place des dispositifs spécifiques pour permettre la participation des groupes qui sont exclus par ailleurs, tels que des groupes de consultation de même sexe ou des consultations informelles.

### Participation des enfants

La participation des enfants est un aspect important, mais qui présente des difficultés. L'article 12 de la Convention relative aux droits de l'enfant (1989) confirme que les enfants ont le droit de participer aux processus de prise de décision pouvant s'avérer pertinents pour eux ou les concernant. Permettre aux enfants d'y participer de manière significative requiert d'y consacrer du temps, ainsi que des compétences et des techniques particulières. Dès que possible, les équipes de réponse humanitaire doivent donc inclure un personnel spécialisé dans la protection de l'enfance et le travail avec les enfants. Les partenaires doivent faire des efforts afin de faire participer les jeunes filles et les garçons de tous âges aux processus de consultation et de prise de décision des actions humanitaires, en fonction de l'âge et de la maturité de l'enfant.

### Participation des groupes marginalisés ou discriminés

Pour dialoguer avec les personnes affectées par une crise, de nombreuses organisations humanitaires ont recours à des assemblées communautaires. Si ces assemblées peuvent s'avérer efficaces, elles reflètent généralement les relations de pouvoir à l'œuvre au sein de ladite communauté. Les personnes socialement marginalisées ou faisant l'objet de discriminations peuvent ne pas assister à ces assemblées ou être réticentes à prendre la parole. De plus, différentes catégories de personnes possèdent différentes capacités en fonction de leur sexe et de leur âge et font face à des obstacles différents en termes

de participation. Les personnes âgées peuvent être dans l'impossibilité physique de se rendre à une assemblée communautaire ou avoir des difficultés à comprendre les conversations dans un endroit bruyant. De plus, le fait que les femmes ne veuillent pas laisser de jeunes enfants seuls ou qu'il puisse ne pas être acceptable pour elles de prendre part à des assemblées publiques peut limiter leurs opportunités d'y assister. Il est également possible que les enfants manquent de confiance en eux pour prendre la parole face à une assemblée d'adultes. Enfin, ils peuvent avoir des difficultés à comprendre les concepts et les conversations abstraits.

Dans de nombreuses situations, les organisations humanitaires doivent donc prendre des mesures spéciales pour garantir que toutes les personnes pertinentes dans un contexte donné sont en mesure de participer de manière significative.

### Conseils visant à permettre la participation efficace de différents groupes de sexe et d'âge

#### Diversité de la composition du personnel :

Une raison pour laquelle certains groupes de population sont réticents à participer est qu'ils ne considèrent pas la composition des équipes de l'organisation partenaire comme étant adéquate. Au sein du personnel humanitaire, les femmes plus jeunes peuvent rencontrer une certaine résistance si elles essaient d'animer une discussion avec les doyens de la communauté. Les travailleurs humanitaires de sexe masculin peuvent avoir des difficultés à entrer en contact avec les femmes. Par conséquent, les travailleurs humanitaires doivent s'efforcer de déployer des équipes composées de femmes et d'hommes d'âges différents, dotés d'une expérience en matière d'intégration des dimensions de sexe et d'âge dans les actions humanitaires. Les équipes humanitaires ne doivent pas nécessairement compter autant de femmes que d'hommes, mais elles doivent être composées de manière à pouvoir entrer en contact avec les différents groupes affectés.

#### Examiner les attitudes de manière critique :

L'attitude des travailleurs humanitaires a un impact crucial sur la participation. Les personnes affectées sont-elles uniquement considérées en tant que « victimes » ou « bénéficiaires » ? Ou sont-elles traitées comme des agents répondant à une crise, décidant de leur propre destin ? Quelles suppositions sont faites quant aux différentes catégories de personnes et quels stéréotypes reflètent-elles ?

#### Observer les absences :

Un ou plusieurs groupes de population sont-ils absents des assemblées publiques ou d'autres processus de consultation ou de prise de décision ? Un ou plusieurs groupes sont-ils présents mais sans participer de manière active ?

#### Analyser les obstacles à la participation :

Si un groupe est absent, les travailleurs humanitaires doivent en analyser les véritables raisons afin de remédier aux principaux obstacles. Parmi les obstacles potentiels, on compte la distance, les horaires, les techniques d'animation, le contenu, la langue, le média : les assemblées ont-elles lieu pendant que les hommes travaillent ? L'endroit est-il considéré comme sûr par les femmes ? Les consultations utilisent-elles des techniques d'animation adaptées aux enfants ? Les médias choisis aux fins d'information des bénéficiaires sont-ils appropriés aux groupes cibles prévus (par exemple, images et symboles et messages non écrits si certains groupes sont majoritairement analphabètes) ?

#### Organiser des discussions séparées avec les groupes marginalisés :

Lorsque les groupes marginalisés rencontrent des difficultés pour s'exprimer au sein de larges groupes ou par le biais d'une consultation conventionnelle, il peut être nécessaire d'organiser des assemblées distinctes, par exemple des groupes de discussion pour les enfants d'un certain âge ou bien réservés aux femmes.

#### Demander l'approbation des détenteurs traditionnels du pouvoir :

La tenue de processus alternatifs de consultation et de prise de décision peut contrarier les détenteurs traditionnels du pouvoir. Les organisations partenaires doivent expliquer leurs principes de fonctionnement à ces acteurs et chercher à obtenir leur approbation, dans la mesure du possible.

#### Si nécessaire, trouver des moyens alternatifs de communication informelle :

Dans certains cas, la résistance des communautés ou des détenteurs traditionnels du pouvoir peut s'avérer si forte que la tenue de consultations formelles auprès des groupes marginalisés peut engendrer des effets négatifs pour ces groupes ou pour les travailleurs humanitaires. Dans ces situations, les partenaires doivent s'assurer qu'ils ne causent aucun tort, et envisager la possibilité de faire participer ces groupes de manière moins visible.

#### Points à surveiller lors de la conception du processus participatif

Si les processus participatifs sont mal conçus, ils peuvent également engendrer des effets négatifs. Ils peuvent par exemple exiger un engagement significatif en termes de temps de la part de personnes essayant de faire face aux effets d'une crise ou d'une catastrophe naturelle. Souvent, ils accroissent également les attentes de la population affectée, qui peut ensuite s'avérer déçue si les organisations humanitaires ne remédient pas à d'importants besoins ayant été identifiés. Dans certains cas, les processus insistant sur la participation de groupes faisant par ailleurs l'objet de discriminations peut ébranler les structures locales et les relations de pouvoirs existantes, ce qui peut entraîner des tensions ou même des réactions négatives à l'encontre des groupes marginalisés.

Par conséquent, la conception des processus participatifs doit être adaptée à la phase de réponse, prendre en compte le contexte social et culturel, ainsi que considérer l'adoption de mesures d'atténuation afin d'éviter d'engendrer des effets négatifs. En effet, la prévention/atténuation des effets négatifs (critère 3) ne doit pas être négligée au profit de la participation (critère 4).

### La participation tout au long du cycle de gestion de l'action

Idéalement, la participation devrait se maintenir tout au long du cycle de gestion de l'action, afin d'impliquer les personnes affectées par une crise dans la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation d'une action. En pratique, cela n'est pas toujours possible ou adéquat. Juste après une urgence soudaine, un tremblement de terre, un ouragan ou un tsunami par exemple, la population peut être en état de choc et ses besoins immédiats en matière de soins médicaux ou d'eau peuvent être écrasants. Dans ce type de cas, il peut suffire de rapidement vérifier les suppositions importantes auprès de représentants individuels lors de la réponse d'urgence initiale. Cependant, il est crucial que les organisations humanitaires explorent des manières pragmatiques de faire participer la population concernée même dans ces situations, puis qu'elles accroissent graduellement le niveau de participation au fur et à mesure que l'action évolue.

PHASE DE PROJET	MÉTHODES PARTICIPATIVES
<b>PLANIFICATION ET CONCEPTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Consulter les autorités et initiatives locales (maires, conseils, groupes de doyens, comités d'urgence). Si elles sont principalement composées d'hommes, organiser des consultations avec d'autres groupes.</li> <li>• Converser de manière informelle avec des membres de la communauté affectée (chauffeurs, traducteurs, ou personnes sur le marché, aux points d'eau ou aux postes sanitaires).</li> <li>• Réaliser des entretiens ou des enquêtes auprès d'un échantillon représentatif des membres de la communauté.</li> <li>• Organiser des discussions avec différents groupes de consultation (doyens, femmes, adolescents, enfants), séparément si nécessaire.</li> <li>• Fournir des renseignements publics à propos de l'organisation, des activités et processus prévus, à l'aide de technologies adéquates (selon le contexte : panneaux d'affichage, images, communications publiques, messages SMS, sites Web).</li> </ul>

### MISE EN ŒUVRE

- Recueillir idées et suggestions auprès des personnes affectées quant à la manière de remédier aux problèmes (conception des camps, abris et latrines ; composition des paniers de nourriture ; ou stratégies de protection, par exemple).
- Créer des comités communautaires, représentant les groupes de population de manière équilibrée en fonction de leur sexe et de leur âge, chargés de surveiller la fourniture des services (comités de gestion de l'eau, comités sanitaires).
- Mobiliser la communauté pour qu'elle contribue à la mise en œuvre du projet (matériaux, main d'œuvre).
- Fournir des informations publiques quant aux détails de la mise en œuvre du projet.
- Recueillir des données ventilées par sexe et par âge sur les bénéficiaires des biens ou services fournis.

### SUIVI ET ÉVALUATION

- Discuter de manière informelle avec des membres de la communauté affectée appartenant à différents groupes de population, de sexe et d'âge.
- Organiser des discussions avec les groupes de consultation afin de revoir et réajuster le programme.
- Nommer un médiateur agissant en tant qu'intermédiaire entre l'organisation humanitaire et les membres de la communauté affectée, qui pourra recevoir et enquêter sur les plaintes déposées par ces derniers.
- Effectuer des évaluations participatives, c'est-à-dire des évaluations durant lesquelles les acteurs impliqués dans l'action fournissent un retour sur le projet, ainsi que des suggestions de changements à l'avenir.



# 3

---

**Application :**  
Utiliser le marqueur de  
genre et d'âge.

*Ce chapitre fournit des consignes détaillées quant à la manière  
d'appliquer le marqueur de genre et d'âge.*

# Appliquer le marqueur de genre et d'âge

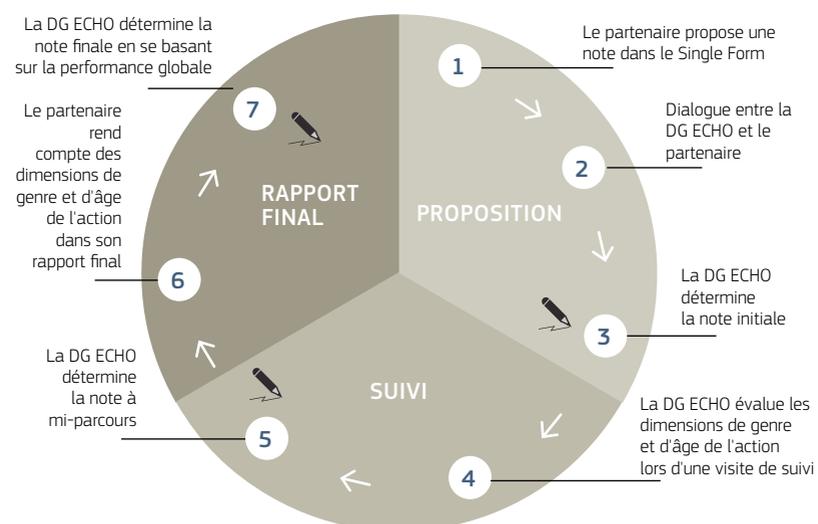
Ce chapitre fournit des consignes détaillées quant à la manière d'utiliser le marqueur de genre et d'âge dans le cadre d'actions humanitaires soumises à la DG ECHO ou financées par celle-ci. Il décrit le processus étape par étape, détaille les principes et règles d'évaluation, et fournit des exemples.

## 1. Appliquer le marqueur pas à pas

Le marqueur de genre et d'âge de la DG ECHO est un outil collaboratif utilisé à la fois par son personnel et ses organisations partenaires. Le marqueur est appliqué tout au long du cycle de gestion de l'action, lors des phases de proposition, de suivi et de rapport final/liquidation. Le schéma ci-dessous offre une vue d'ensemble de la marche à suivre afin d'appliquer le marqueur.

📌 **Des règles différentes, détaillées plus bas au chapitre 4.6, s'appliquent aux actions d'urgence et aux actions financées dans le cadre de décisions d'urgence.**

### LE PROCESSUS DE NOTATION, PAS À PAS



## Phase de proposition

### Étape 1 : le partenaire propose une note initiale (auto-évaluation)

Le partenaire fournit des renseignements portant sur les quatre critères (analyse en fonction du sexe et de l'âge et DVSA, assistance adaptée, prévention ou atténuation des effets négatifs, et participation adéquate) dans les rubriques prévues à cet effet du Single Form, garantissant ainsi une intégration cohérente des dimensions en matière de genre et d'âge tout au long du formulaire. Dans la >> **rubrique « Marqueur de genre et d'âge » du Single Form**, le partenaire indique si l'action proposée remplit ou non chacun des quatre critères et suggère une note en matière d'intégration des dimensions de genre et d'âge (0, 1, 2 ou NA).

### Étape 2 : la DG ECHO et le partenaire dialoguent de manière constructive

Par le biais d'un échange régulier d'informations, la DG ECHO et le partenaire peuvent discuter de tout commentaire ou problème survenant quant à l'intégration des dimensions de genre et d'âge. Cela peut inclure la clarification d'aspects spécifiques de l'action ou le fait de discuter d'adaptations supplémentaires adéquates ou non. Si cela est approprié, les partenaires peuvent incorporer ces points dans leurs propositions révisées.

### Étape 3 : la DG ECHO détermine la note initiale

Le personnel de terrain de la DG ECHO vérifie si la proposition adresse ou non les quatre critères du marqueur, puis ils saisissent la note de genre et d'âge correspondant selon eux au projet (ils peuvent soit confirmer la note suggérée par le partenaire, soit la modifier) dans la FICHOP, le formulaire d'évaluation de projet interne à la DG ECHO. Les responsables géographiques valident cette évaluation, ce qui relève de leurs responsabilités habituelles. Cette note déterminée par le responsable géographique désigné est immédiatement affichée par le système APPEL, de manière à ce que le partenaire soit informé de l'évaluation réalisée par la DG ECHO.

Dans l'éventualité où la DG ECHO rejette une proposition, le formulaire FICHOP n'est pas rempli. Si un manque de considération des questions liées au genre ou à l'âge participe de la raison de ce rejet, le personnel de la DG ECHO en fait part au partenaire.

## Phase de suivi

### Étape 4 : la DG ECHO évalue les dimensions de genre et d'âge de l'action lors d'une visite de suivi

Les missions de suivi et les visites sur le terrain sont cruciales en ce qu'elles permettent au personnel de la DG ECHO de vérifier les renseignements fournis par les partenaires et de prendre connaissance de la réalité de la situation sur le terrain. L'intégration des dimensions de genre et d'âge aux activités humanitaires est une préoccupation importante du suivi. Le personnel de la DG ECHO vérifie les renseignements liés aux critères du marqueur de genre et d'âge, et discute également avec le partenaire des progrès et revers en matière de genre et d'âge.

### Étape 5 : la DG ECHO détermine la note à mi-parcours

En se basant sur la visite de suivi, ainsi que sur d'autres renseignements potentiellement fournis par le partenaire, par exemple dans un rapport intermédiaire, le personnel de la DG ECHO enregistre la note à mi-parcours dans le rapport de suivi de la FICHOP.

## Phase de rapport final

### Étape 6 : le partenaire fournit des renseignements sur les dimensions de genre et d'âge dans le rapport final

Dans l'éventualité de changements, le partenaire met à jour les renseignements portant sur les dimensions de genre et d'âge dans les rubriques de rapport final du Single Form. Les améliorations ou revers connus par les efforts d'intégration du genre et de l'âge sont alors notés.

### Étape 7 : la DG ECHO détermine la note finale

Le personnel de la DG ECHO évalue les renseignements fournis par le partenaire dans son rapport final. Il détermine ensuite la note finale en matière de genre et d'âge, basée sur la performance globale du projet (et non pas sur les progrès effectués entre la visite de suivi et le rapport final), puis la saisit dans la section du rapport final de la FICHOP. La note finale est considérée comme une note de référence pour chaque action, y compris les actions d'urgence et les actions financées dans le cadre de décisions d'urgence, qui ne sont notées qu'au stade du rapport final. Les partenaires peuvent connaître la note finale, puisqu'elle est incluse dans le système APPEL.

## 2. Principes d'évaluation

Les partenaires et le personnel de la DG ECHO doivent respecter les principes suivants lorsqu'ils déterminent la note de genre et d'âge d'une action humanitaire :

### Évaluer si chaque critère est rempli de manière suffisante ou non

Lorsqu'ils appliquent le marqueur de genre et d'âge, les partenaires et le personnel de la DG ECHO ne doivent pas seulement vérifier si l'action prend ou non le genre et l'âge en compte par le biais de quelques références mais sans intégrer ces aspects de manière cohérente et significative dans l'ensemble du projet. Les partenaires et le personnel de la DG ECHO doivent évaluer si les quatre critères sont ou non remplis à un degré suffisant dans les propositions et les rapports, ainsi que lors de la mise en œuvre du projet. Dans ce but, les actions ne doivent pas inclure tous les détails possibles en matière de genre et d'âge. Elles doivent plutôt considérer tous les aspects pertinents aux quatre critères, ainsi que les éléments clés précisés pour chacun d'entre eux. Les éléments clés indiqués pour chaque critère ([> voir le chapitre Vue d'ensemble et la Fiche d'évaluation](#)) aident à identifier les plus importants aspects à prendre en compte dans chacun d'entre eux. Appliquer le marqueur nécessite de formuler un jugement en se basant sur les renseignements relatifs à l'action, ainsi qu'en utilisant les connaissances disponibles sur le contexte local et le secteur d'opération. Si un critère est suffisamment respecté, il convient de cocher la case « oui ». Si un aspect important lié à un critère n'a pas été pris en compte, il convient de cocher « pas suffisamment ».

### 1. ANALYSE EN FONCTION DU SEXE ET DE L'ÂGE/DVSA

Propositions de projet : est-ce que la proposition comporte une analyse en fonction du sexe et de l'âge, adéquate et concise ?

Oui

Pas suffisamment

Rapports finaux : est-ce que le rapport final comporte des données ventilées par sexe et par âge sur les bénéficiaires en plus de l'analyse en fonction du sexe et de l'âge fournie lors de la phase d'examen de la proposition ?

### 2. ASSISTANCE ADAPTÉE

L'assistance est-elle adaptée aux besoins et capacités spécifiques des différents groupes de population selon le sexe et l'âge ?

Oui

Pas suffisamment

### 3. EFFETS NÉGATIFS

L'action prévient ou atténue-t-elle les effets négatifs ?  Oui  Pas suffisamment

### 4. PARTICIPATION ADÉQUATE

Les groupes de population pertinents selon le sexe et l'âge participent-ils de manière adéquate à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation de l'action ?  Oui  Pas suffisamment

#### Déterminer si tous les groupes pertinents sont pris en compte

Pour chaque critère, les partenaires et le personnel de la DG ECHO doivent déterminer si tous les groupes pertinents ont été pris en compte ou non. Dans de nombreuses situations, les femmes, les enfants et les personnes âgées comptent parmi les groupes de population les plus vulnérables et requièrent donc une attention particulière. Cependant, il peut également arriver que les besoins des adolescents de sexe masculin nécessitent d'être particulièrement pris en considération ou que l'action ne soit pas pertinente envers certains groupes. Déterminer quels sont les groupes pertinents dans un contexte donné est particulièrement important pour les organisations ayant un mandat ou se concentrant sur un groupe, tel que les jeunes enfants, les femmes enceintes et allaitantes ou les personnes âgées.

#### Évaluer les résultats, pas les efforts

La note de genre et d'âge doit refléter la manière dont une action a réussi à prendre en compte les dimensions relatives au genre et à l'âge. Cela signifie qu'une action recevra une mauvaise note de genre et d'âge même si l'organisation partenaire a fait tout son possible mais que les circonstances ont rendu difficile la prise en charge des questions pertinentes de genre et d'âge. Cela garantit que la note fournisse une information significative sur le respect des critères (par exemple, une note de 2 signifie toujours qu'une action remplit les quatre critères dans une mesure suffisante). Puisque le contexte culturel, politique et sécuritaire peut fortement influencer sur la capacité des partenaires à intégrer les questions de genre et d'âge à leur action, la note ne sera pas utilisée pour comparer plusieurs organisations partenaires agissant dans des contextes différents. Une mauvaise note de genre et d'âge obtenue dans un contexte difficile ne signifie pas nécessairement qu'un partenaire a réalisé une mauvaise performance : cela signifie seulement que l'action n'a pas rempli certains critères. Afin de renforcer cet aspect, les partenaires doivent indiquer les difficultés rencontrées en matière d'intégration des dimensions de genre et d'âge dans la **>> rubrique « Marqueur de genre et d'âge » du Single Form.**

## 3. Exemples de cas

### EXEMPLE 14 – ANALYSE EN FONCTION DU SEXE ET DE L'ÂGE ET ASSISTANCE ADAPTÉE DANS LES PROJETS DE NUTRITION

L'ONG X soumet à la DG ECHO une proposition de projet de nutrition. Cette proposition comporte une analyse où figurent les éléments suivants :

- Traditionnellement, dans cette société, ce sont les femmes et les mères qui prodiguent les soins aux jeunes enfants.
- En raison de la situation humanitaire, il existe davantage de foyers dirigés par une femme, dans lesquels ces femmes exercent également une activité assurant leur subsistance, telle que l'agriculture ou la vente de produits. Cela s'est traduit par une augmentation du nombre d'enfants délaissés.
- Les belles-mères exercent une influence importante sur les pratiques alimentaires familiales.
- La population affectée compte des femmes âgées sans emploi pouvant se charger des soins aux enfants.

L'ONG propose de réaliser des visites à domicile afin de fournir aux mères et aux belles-mères une éducation en matière de nutrition. Au cours de ces visites, il est prévu de détecter les cas de sous-nutrition chez les enfants de moins de cinq ans, ainsi que chez les femmes enceintes et allaitantes. L'ONG veut offrir une assistance nutritionnelle spécialisée à tous les cas de malnutrition aiguë sévère (MAS) et de malnutrition aiguë modérée (MAM). Elle propose également d'organiser des services de garde destinés aux enfants dont les mères travaillent, en employant, contre rémunération, les femmes âgées de la communauté. Enfin, elle prévoit de recueillir des données ventilées par sexe et par âge concernant l'ensemble des bénéficiaires.

En se basant sur ces renseignements, cette ONG remplit les deux premiers critères (« Est-ce que la proposition de projet comporte une analyse en fonction du sexe et de l'âge qui soit adéquate et brève ? » et « L'assistance est-elle adaptée aux besoins et capacités spécifiques des différents groupes de genre et d'âge ? »).

Lorsqu'un membre du personnel de la DG ECHO reçoit la proposition de projet, il est impressionné par le fait qu'elle comporte une analyse beaucoup plus détaillée et significative que de nombreuses propositions qu'il a lues auparavant. Il veut montrer au partenaire qu'il apprécie cela, mais il trouve cependant qu'il manque toujours des éléments importants : il considère donc ces deux critères comme n'étant « pas suffisamment » remplis. Aux côtés de son évaluation générale de la proposition, il envoie les commentaires suivants au partenaire :

- La situation humanitaire n'a-t-elle pas également résulté en un nombre accru de foyers au sein desquels les hommes prodiguent les soins aux jeunes enfants ? Comment les inclure dans le programme ?
- Selon certains rapports, les jeunes hommes célibataires, dont des anciens combattants, ainsi que des personnes âgées célibataires sont extrêmement vulnérables. Quel est leur état nutritionnel ? Comment pourraient-ils bénéficier de l'assistance s'ils souffrent de MAS ou de MAM ?

Dans une proposition révisée, l'ONG a proposé les modifications suivantes :

- Les dirigeants communautaires ont déclaré dans un entretien avec l'ONG qu'il n'existait aucun cas d'homme agissant en tant que principal pourvoyeur de soins. Ce rôle est dévolu à la grand-mère ou à une autre parente. Par conséquent, l'ONG ne propose aucune adaptation du programme prévu, dont le recrutement de volontaires, majoritairement des femmes, pour les activités d'éducation nutritionnelle. Cependant, elle demande aux volontaires effectuant les visites à domicile de demander séparément aux enfants et aux adultes présents qui est le principal pourvoyeur de soins.
- Dans le même entretien, les dirigeants communautaires ont déclaré s'inquiéter particulièrement du sort des jeunes hommes célibataires délaissés, mais n'ont pas pu fournir des renseignements quant à leur nombre ou leur état nutritionnel. L'ONG adapte sa proposition afin de garantir qu'un échantillon représentatif des jeunes hommes célibataires sera examiné afin de déterminer leur état nutritionnel.

En raison de ces renseignements supplémentaires et de ces modifications, l'employé de la DG ECHO a convenu que les deux premiers critères du marqueur de genre et d'âge sont remplis dans une mesure suffisante, et a coché « oui » pour les deux premiers critères du marqueur de genre et d'âge dans le formulaire FICHOP.

### EXEMPLE 15 – PRÉVENIR/ATTÉNUER LES EFFETS NÉGATIFS DANS LES PROGRAMMES D'ACCÈS AUX MOYENS DE SUBSISTANCE

L'organisation X soumet à la DG ECHO une proposition de programme d'accès aux moyens de subsistance identifiant les potentiels effets négatifs du programme et suggère plusieurs façons de les éviter ou de les atténuer :

- Puisque le programme offre des bénéfices financiers et en nature aux participants, il risque d'attirer les enfants en âge d'être scolarisés des familles vulnérables. Afin de prévenir l'abandon scolaire, l'organisation propose d'adopter une limite d'âge stricte de xx ans ou plus. En outre, elle est en relation avec d'autres organisations apportant un soutien à des programmes d'éducation et renvoie les adolescents plus jeunes à ces systèmes de soutien.
- Afin de permettre au groupe particulièrement vulnérable des mères célibataires de participer au programme, l'organisation fournit des services de garde d'enfants. Elle implique également les femmes ainsi que d'autres représentants de la communauté lorsqu'il est décidé des activités relatives aux moyens de subsistance proposées aux femmes. Cela garantit que celles-ci soient acceptées par la communauté, tout en répondant aux besoins des femmes et en évitant de les enfermer dans des rôles traditionnels.

Si la représentante de la DG ECHO loue les efforts faits par l'organisation pour identifier et prévenir ou atténuer les effets négatifs, elle indique deux importantes omissions. Aussi longtemps que ces points ne seront pas intégrés à la proposition, elle devra répondre « pas suffisamment » à la question « L'action prévient ou atténue-t-elle les effets négatifs ? ».

- La conception du programme proposé n'incluait pas les personnes âgées et ne proposait pas de moyens de subsistance adaptés à leurs besoins. Par conséquent, l'action risque d'exclure une tranche d'âge importante, représentant plus de 20 % de la population affectée.
- La région concernée a subi des inondations qui ont notamment contaminé de nombreuses sources d'eau. Cela a accru le risque de maladies hydriques au sein de cette communauté. Les opportunités de moyens de subsistance offertes aux hommes comprennent des projets d'aquaculture. Même si cela expose les hommes à des pathogènes hydriques, l'action ne comporte aucune mesure d'atténuation de ce risque.

### EXEMPLE 16 – PARTICIPATION AU SEIN D'UN PROJET D'ÉDUCATION

Une organisation humanitaire prévoit de fournir des services éducatifs à une communauté de personnes déplacées. Elle soumet à la DG ECHO une proposition comportant les renseignements suivants quant à son approche participative :

- L'organisation prévoit de consulter les potentiels enseignants et élèves (plus petits et plus grands) des deux sexes, les parents et les dirigeants de la communauté quant aux décisions essentielles liées à l'action ; quels programmes offrir (cours réguliers, apprentissage accéléré, programmes de réintégration) ; et qui fournira quel type de fournitures scolaires.
- L'organisation compte deux employées et un employé parlant couramment la langue locale. Ils seront en charge des consultations.
- L'une de ces employées a reçu une formation spécifique aux méthodes de consultation des enfants. Elle offrira des sessions ludiques au cours desquelles elle examinera, par le biais de tableaux et de jeux de rôles, les obstacles et effets négatifs que les enfants rencontrent lorsqu'ils essayent d'aller à l'école. Puisque les garçons ont eu tendance à dominer les consultations pour enfants précédemment organisées au sein de la communauté, elle a planifié des sessions séparées pour les garçons et pour les filles.
- En se basant sur les résultats de la consultation, l'organisation prévoit d'offrir plusieurs programmes d'éducation, destinés à différentes tranches d'âge, afin de garantir que les plus jeunes enfants aussi bien que les enfants plus grands et les adolescents bénéficieront de cette action. Le contenu des programmes, l'emplacement de l'école et les procédures d'inscription ont été conçus afin de garantir que les groupes faisant l'objet de davantage de discriminations ne sont pas exclus de l'école. Le taux de fréquentation scolaire des jeunes filles de cette communauté était jusque-là significativement plus faible que celui des garçons. L'organisation propose de l'augmenter de x %.
- L'organisation encouragera également la communauté à former un comité d'éducation. Elle exigera que la moitié des membres du comité soit des femmes et qu'il inclue des représentants d'élèves. Le rôle principal du comité sera de surveiller le taux de fréquentation scolaire et la performance des élèves, ainsi que de proposer des solutions à tout problème émergent.

L'employé de la DG ECHO ayant reçu cette proposition n'a aucun commentaire à faire à son propos et a convenu que l'action remplit le critère de « participation adéquate ».

## 4. Déterminer la note

Après avoir évalué individuellement les quatre critères, il est facile de déterminer la note de genre et d'âge globale de l'action puisqu'elle dépend du nombre de critères pour lesquels la case « oui » a été cochée. Le barème est le suivant :

NOMBRE DE CRITÈRES REMPLIS		NOTE		SIGNIFICATION
L'action ne s'occupe pas directement des populations affectées	→	N/A	=	Le marqueur n'est pas applicable
L'action ne remplit aucun ou un seul critère	→	0	=	L'action intègre à peine le genre et l'âge
L'action remplit deux ou trois critères	→	1	=	L'action intègre le genre et l'âge dans une certaine mesure
L'action remplit les quatre critères	→	2	=	L'action intègre fortement le genre et l'âge

📄 Afin de faciliter la notation, une fiche d'évaluation récapitule les éléments clés à vérifier pour chaque critère, ainsi que le processus de détermination de la note. Cette fiche d'évaluation est incluse à la fin de cette boîte à outils. Elle peut également être téléchargée sur la page du site Web de la DG ECHO consacrée au genre.

## 5. Où inclure et trouver des renseignements pertinents ?

Les partenaires peuvent inclure des renseignements liés à l'intégration des dimensions de genre et d'âge dans leurs actions au sein de différentes rubriques du Single Form. Le tableau ci-dessous récapitule dans quelles rubriques les partenaires peuvent fournir des renseignements liés au marqueur et où le personnel de la DG ECHO peut les chercher.

Le Single Form offre toutefois une certaine flexibilité et les lignes directrices ci-dessous ne sont fournies qu'à titre indicatif. En plus des rubriques suggérées, les partenaires peuvent fournir des renseignements liés au genre et à l'âge, ainsi qu'aux difficultés rencontrées dans la >> rubrique « Marqueur de genre et d'âge » du Single Form. Dans certains cas, les rubriques proposées ci-dessous peuvent ne pas offrir assez d'espace pour présenter des exemples très détaillés, comme par exemple, dans le cadre d'une distribution, le remplacement d'un article alimentaire par un autre afin de mieux subvenir aux besoins des femmes âgées. Si c'est le cas, les partenaires peuvent utiliser la >> rubrique « Marqueur de genre et d'âge » pour fournir ce genre de renseignements.

Enfin, si un aspect spécifique d'une action est simultanément lié à plusieurs critères, les partenaires peuvent librement choisir dans quelle rubrique fournir ce renseignement. Aussi longtemps que les renseignements pertinents sont fournis dans le Single Form, peu importe dans quelle rubrique, ils seront pris en compte pour l'évaluation du critère.

THÈME	RUBRIQUE(S) PERTINENTE(S) DU FORMULAIRE UNIQUE
Analyse en fonction du sexe et de l'âge	L'analyse en fonction du sexe et de l'âge relève de la >> rubrique « Analyse des problèmes, besoins et risques » du Single Form.
Données ventilées par sexe et par âge (DVSA)	Les DVSA sur les bénéficiaires sont fournies dans la >> rubrique « Bénéficiaires » du Single Form.

Assistance adaptée	La >> <b>rubrique « Logique d'intervention »</b> devra comprendre des exemples concrets de la manière dont l'assistance est adaptée aux besoins et capacités spécifiques des différents groupes de population selon le sexe et l'âge, ainsi que la manière dont l'action garantit que tous les groupes pertinents jouissent d'un accès équitable à cette assistance.
Prévention ou atténuation des effets négatifs	Les risques émanant du contexte et les potentiels effets négatifs de l'action sur les différents groupes de population sont analysés dans la >> <b>rubrique « Analyse des problèmes, besoins et risques »</b> , tandis que les mesures de prévention ou d'atténuation des risques relèvent de la >> <b>rubrique « Logique d'intervention » du Single Form</b> .
Participation adéquate	La manière dont les différents groupes de population selon le sexe et l'âge participent à la conception, à la mise en œuvre, et au suivi et évaluation de l'action doit être expliquée dans la >> <b>rubrique « Implication des bénéficiaires » du Single Form</b> .
Marqueur de genre et d'âge	Les quatre critères sont évalués et une note de genre et d'âge est attribuée à l'action dans la >> <b>rubrique « Marqueur de genre et d'âge » du Single Form</b> .

#### Limites et commentaires additionnels

La >> **rubrique « Commentaires additionnels et difficultés » du marqueur de genre et d'âge du Single Form** doit comporter des renseignements sur :

- les mesures de prévention ou d'atténuation des effets négatifs potentiels de l'action ;
- Les défis et les limites rencontrés à l'intégration des questions de genre et d'âge dans l'action
- les mesures pour intégrer le genre et de l'âge qui auraient été recommandées mais qui n'ont pas été ou pas pu être mises en œuvre pour une raison quelconque.

Cette rubrique peut également comporter des renseignements supplémentaires liés à l'un des aspects mentionnés plus haut

### Conseils aux partenaires : comment utiliser au mieux le Single Form

- **Fournir des exemples concrets de la manière dont l'assistance est adaptée.** Les partenaires doivent indiquer la manière dont l'assistance est adaptée aux besoins et aux capacités spécifiques des différents groupes de genre et d'âge. Cela ne doit pas se limiter à des déclarations générales telles que « L'assistance est adaptée aux besoins et aux capacités spécifiques des femmes, des hommes, des garçons, des jeunes filles, des jeunes enfants et des personnes âgées ». Au lieu de cela, des exemples spécifiques de la manière dont l'assistance est adaptée doivent être fournis, tels que, par exemple, « Nos kits d'hygiène comprennent des kits de rasage pour hommes et des articles d'hygiène féminine », ou « Nos toilettes sont dotées de rampes et de larges portes pour les rendre accessibles aux personnes à mobilité limitée et aux personnes âgées ».

- **Expliquer les aspects n'ayant pas été prévus.** La plupart des propositions ne mentionnent que ce que les partenaires ont prévu de faire. Pour que la DG ECHO puisse comprendre le raisonnement des partenaires, il peut être tout aussi important de mentionner ce qu'ils ne prévoient pas de faire et pourquoi. Les partenaires doivent utiliser la >> **rubrique « Commentaires additionnels et difficultés » du Single Form** pour expliquer pourquoi il n'a pas été possible ou désirable d'inclure dans l'action certains aspects liés au genre ou à l'âge, qui, à première vue, semblent pourtant importants si l'on veut répondre de manière adéquate aux besoins en la matière.

## 6. Conseils particuliers destinés aux actions d'urgence et aux actions financées dans le cadre de décisions d'urgence

Une note est attribuée à toutes les formes d'action humanitaire financées par la DG ECHO. Des procédures spéciales s'appliquent aux actions financées par la DG ECHO, ainsi qu'aux actions d'urgence et aux actions financées dans le cadre de décisions d'urgence. Elles ne doivent être notées que lors de la phase de rapport final.

Les propositions d'actions d'urgence et d'actions financées dans le cadre de décisions d'urgence doivent être soumises et examinées aussi rapidement que possible. Par conséquent, il n'est pas requis des partenaires qu'ils renseignent tous les champs du Single Form lors de la phase de proposition. Cependant, être rapide ne signifie pas être négligent. Les partenaires doivent faire de leur mieux pour intégrer les dimensions de genre et d'âge, ainsi que d'autres considérations en matière de diversité, lors de la conception et de la mise en œuvre des projets. Par conséquent, le Single Form destiné aux actions d'urgence et aux actions financées dans le cadre de décisions d'urgence requiert des partenaires qu'ils fournissent certains renseignements concernant le genre et l'âge, par exemple dans l'analyse des problèmes, par exemple si l'action cible ou non un ou plusieurs groupes de population de sexe ou d'âge spécifiques, ou si les activités prévues subviennent aux besoins spécifiques de différentes catégories de personnes.

Cependant, il n'est pas requis des partenaires et du personnel de la DG ECHO qu'ils notent les actions lors de la phase de proposition. Les champs correspondant au marqueur de genre et d'âge du Single Form et du formulaire FICHOP ne sont pas actifs et ne doivent pas être renseignés lors de la phase de proposition des actions d'urgence et

des actions financées dans le cadre de décisions d'urgence. Une fois l'action terminée et le rapport final soumis, les rubriques correspondant au marqueur sont actives. L'action doit alors être notée à la fois par les partenaires et par la DG ECHO.

## 7. Quelles actions sont notées « NA » ?

Si les dimensions de genre et d'âge sont pertinentes pour tous les types d'action humanitaire, les critères du marqueur ne sont pas applicables (NA) à un nombre limité de cas très spécifiques. Il s'agit d'actions ne s'occupant pas directement des populations affectées par une crise, souvent classifiées en tant qu'« actions spécifiques » par la DG ECHO. Il peut par exemple s'agir de :

- services aériens transportant les travailleurs ou les biens humanitaires ;
- la passation de marchés, du transport et du stockage des biens humanitaires (aussi longtemps que cela n'inclut pas la sélection des biens, leur distribution ou la sélection du lieu de stockage) ;
- télécommunications d'urgence des organisations humanitaires ;
- projets de renforcement des capacités ciblant uniquement les organisations ou travailleurs humanitaires.

### Aspects de genre et d'âge à prendre en considération pour les actions « NA »

Même lorsque les critères du marqueur ne sont pas applicables, les actions doivent néanmoins prendre en compte d'importantes questions liées au genre et à l'âge :

- Les partenaires doivent mettre en place des mécanismes visant à prévenir et à répondre fermement à l'exploitation et aux abus sexuels (EAS).
- Les partenaires doivent s'efforcer de recruter des employés des deux sexes présentant une expérience en matière d'intégration des dimensions de genre et d'âge dans les programmes humanitaires. Afin de promouvoir l'équilibre entre hommes et femmes, les partenaires doivent offrir un salaire égal pour un travail égal, ainsi que des conditions de travail sûres.
- Les partenaires doivent offrir des activités de renforcement des capacités à leurs employés des deux sexes, ainsi que mettre en avant les questions de genre et d'âge pertinentes au secteur ou au domaine pour lequel des conseils ou une formation sont offertes.



# 4

---

## Résolution de problèmes : Que faire, si... ?

*Ce chapitre fournit des consignes afin de traiter des cas difficiles  
lors de l'application du marqueur de genre et d'âge.*

# Que faire, si... ?

## Conseils pour l'application du marqueur

- S'assurer que les dimensions de genre et d'âge soient toutes les deux prises en compte par l'action.
- S'assurer que les besoins de tous les groupes de population pertinents en fonction du sexe et de l'âge soient pris en compte.
- Déterminer si les actions réussissent à intégrer les dimensions de genre et d'âge, et non pas si un effort a été fourni dans ce but.
- Encourager l'intégration d'autres aspects de la diversité (par exemple, handicap, appartenance ethnique, religion), sans les prendre en compte pour le marqueur de genre et d'âge.
- Évaluer la performance moyenne en matière de genre et d'âge des propositions de projet englobant plusieurs activités, secteurs, partenaires ou zones géographiques.

## Cas difficiles

### 1. Seule une dimension (âge ou genre) est bien reflétée

**Si les deux dimensions sont pertinentes et que le partenaire n'en prend qu'une en compte de façon suffisante, le critère n'est pas rempli.**

Afin de recevoir une bonne note de genre et d'âge, une action doit prendre en considération tous les groupes de population selon le sexe et l'âge s'avérant pertinents dans une situation donnée. Pour les actions ciblant un certain groupe de sexe et d'âge, il est souvent particulièrement important de prendre l'autre dimension en compte.

#### EXEMPLE 17

Un projet fournissant de l'assistance aux personnes âgées intègre extrêmement bien la dimension de l'âge et prend en considération certains aspects liés au genre. Cependant, il manque d'importantes dimensions en matière de genre liées aux quatre critères. Au sein de la communauté concernée, les besoins comme les capacités des personnes âgées des deux sexes diffèrent fortement. Dans cette situation, le projet recevra une note de genre et d'âge de 0.

#### EXEMPLE 18

Un autre projet fournit une assistance nutritionnelle aux nourrissons. De la même manière, il intègre bien l'âge, mais pas le genre. Au sein de la communauté concernée, il n'existe pas de discrimination systématique entre les nourrissons des deux sexes, et tous les nourrissons présentent des besoins et des capacités relativement similaires. Si tous les critères sont respectés en ce qui concerne l'âge, le projet peut recevoir une note de genre et d'âge de 2.

### 2. Il manque une autre dimension de diversité importante

**Examiner l'élément manquant mais baser la note uniquement sur le genre et l'âge**

Le sexe et l'âge constituent des considérations universelles qui sont toujours importantes pour comprendre et répondre aux besoins et capacités spécifiques des populations en situations d'urgence. Dans le même temps, d'autres facteurs tels que le handicap, l'appartenance ethnique ou à une caste, la religion, le VIH/SIDA, peuvent représenter des considérations également très importantes. Si une action omet une dimension importante, la DG ECHO et l'organisation partenaire doivent en discuter et tenter de rectifier cela. Cependant, cela n'influence pas la note du projet en matière de genre et d'âge.

#### EXEMPLE 19

Un projet WASH intègre de manière efficace toutes les préoccupations cruciales en ce qui concerne les femmes, les jeunes enfants, les adolescents et les personnes âgées. Pourtant, il n'analyse ni ne prend en compte les besoins spéciaux des personnes handicapées, en dépit du fait que 15 % des individus concernés présentent un handicap. Par exemple, ni les toilettes, ni les points de distribution d'eau ne sont accessibles aux personnes en fauteuil roulant. Malgré cette omission importante, ce projet peut recevoir une note de genre et d'âge de 2.

### 3. Le contexte rend difficile l'intégration des dimensions de genre et d'âge

**Évaluer la performance du projet, pas les efforts de l'organisation**

Le marqueur sert à contrôler le degré de sensibilité au genre et à l'âge d'une action. Il n'a pas été conçu pour noter les efforts fournis par chacune des organisations partenaires. L'important est de savoir si l'action a réussi ou non à observer les critères du marqueur de genre et d'âge, et non pas si le partenaire a fait tout son possible pour essayer d'intégrer ces dimensions.

**EXEMPLE 20**

Les murs des latrines d'un camp informel de réfugiés ont été détériorés. Puisque la plupart des murs des latrines présentent des trous et que les latrines ne ferment plus à clé, de nombreuses femmes et jeunes filles ont arrêté de les utiliser, et davantage de cas d'agressions sexuelles et de viols ont été signalés. L'organisation humanitaire voudrait réparer les latrines, mais, en dépit de ses efforts, n'obtient pas l'autorisation du gouvernement pour le faire dans un contexte politiquement très restrictif. Réparer les latrines ou même fournir des matériaux de construction sans autorisation pourrait entraîner la suspension de l'assistance humanitaire fournie aux réfugiés. En dépit des efforts de l'organisation humanitaire dans ce sens, l'assistance fournie par le projet ne protège pas suffisamment les femmes et les jeunes filles des effets négatifs potentiels. Cela doit être reflété dans la note de genre et d'âge, puisque l'action ne remplit « pas suffisamment » le critère de « prévention et atténuation des effets négatifs ». L'organisation partenaire doit également signaler ces difficultés dans la rubrique réservée aux commentaires du marqueur de genre et d'âge.

## 4. Le partenaire a fait des progrès mais ne remplit toujours pas les critères

### Donner la note 0 à l'action et suggérer des changements concrets

La note de genre et d'âge doit être aussi objective que possible. Même si un partenaire a réalisé d'importants progrès, seul le fait que le projet ait rempli ou non les quatre critères de la note doit être reflété dans cette dernière. Si les membres du personnel de la DG ECHO craignent qu'une mauvaise note ne décourage le partenaire, ils peuvent utiliser d'autres moyens pour communiquer leur appréciation. Ils doivent également suggérer des changements concrets qui permettraient à une version corrigée de la proposition d'obtenir une meilleure note.

**EXEMPLE 21**

Au cours des années précédentes, une organisation partenaire prenait à peine en compte les questions de genre et d'âge. Aujourd'hui, l'organisation soumet une proposition de projet qui, pour la première fois, inclut au moins une analyse en fonction du sexe et de l'âge rudimentaire, ainsi que certaines mesures visant à adapter l'assistance aux besoins spécifiques de différents groupes de sexe et d'âge. Néanmoins, il manque toujours des éléments cruciaux à la plupart des critères. Par conséquent, la représentante de la DG ECHO donne à l'action la note de genre et d'âge de 0. Elle explique que l'analyse doit également prendre en compte les besoins et capacités particuliers des personnes âgées, suggérant ainsi qu'ils devront être inclus dans les prochaines consultations. La proposition corrigée incorpore ces suggestions et reçoit une meilleure note.

## 5. L'action est hétérogène

### Noter l'action dans son ensemble

Chaque action ne peut recevoir qu'une seule note de genre et d'âge. Si elle comprend une large gamme d'activités, de secteurs, de partenaires et de pays, dont la qualité varie, le marqueur sera moins « mathématique » et il faudra davantage faire appel à ses capacités de jugement pour déterminer la note globale. Dans ce cas, les éléments (ou résultats) les plus significatifs de l'action, déterminés, par exemple, par le nombre de bénéficiaires concernés ou la taille de l'allocation financière, devront toujours se voir accorder plus d'importance.

**EXEMPLE 22**

Une proposition comporte trois composantes : WASH, abris et éducation. La composante abris (représentant 30 % du budget proposé) intègre fortement les dimensions de genre et d'âge et remplirait les quatre critères. La composante WASH (représentant 60 % du budget proposé) prend en considération certains aspects liés au genre et à l'âge, mais ne remplit pas le critère de participation et n'inclut pas tous les éléments importants dans son analyse en fonction du sexe et de l'âge. La composante d'éducation (représentant 10 % du budget proposé) est mal conçue et ne prend presque pas en compte les questions en matière de genre et d'âge. Globalement, cette proposition devrait être notée 1. La rubrique réservée aux commentaires du marqueur doit être utilisée pour expliquer les différences entre les activités. Le personnel de la DG ECHO doit également expliquer les différences de leur évaluation dans la rubrique du formulaire FICHOP prévue à cet effet.

**EXEMPLE 23**

Une action comprend des composantes de distribution de nourriture et de moyens de subsistance, chacune représentant environ la moitié du budget. Les distributions alimentaires concernent 20 000 personnes et prennent en compte tous les aspects pertinents liés au genre et à l'âge. Prévue pour 500 bénéficiaires, les activités en matière de moyens de subsistance présentent des lacunes en termes de participation et d'assistance adaptée. Globalement, l'action devrait être notée 2.

## 6. Aucun effet négatif potentiel n'est mentionné

### Procéder à une double vérification

Dans certains cas, les organisations humanitaires peuvent avoir l'impression qu'il n'existe aucun effet négatif potentiel pour les groupes de population spécifiques, qu'il s'agisse d'effets négatifs engendrés par la situation humanitaire ou le contexte ou du tort potentiel que l'action elle-même pourrait causer. Puisqu'il est difficile d'imaginer une telle situation, les partenaires et le personnel de la DG ECHO doivent d'abord vérifier à nouveau s'ils n'ont pas omis un effet négatif potentiel, en se basant sur leur connaissance de la situation. S'il n'existe vraiment aucun effet négatif potentiel pour les différentes catégories de personnes selon le sexe et l'âge, l'action remplit le critère de « prévention et atténuation des effets négatifs », même si elle ne prend aucune mesure particulière en compte.

## 7. Des tranches d'âge différentes sont utilisées pour rendre compte des données des bénéficiaires

### Expliquer les différences et accepter les différentes tranches d'âges si elles sont logiques

Le Single Form utilise les tranches d'âges suivantes pour rendre compte des données sur les bénéficiaires, ventilées par sexe et par âge (DVSA) : nourrissons et jeunes enfants (0-59 mois), enfants (5-17 ans), adultes (18-49 ans) et personnes âgées (> 50 ans). Cette classification se base sur les catégories suggérées dans le manuel Sphere. Cependant, elle utilise des tranches d'âge plus larges afin de faciliter le compte rendu de données. Elle utilise également des définitions légèrement différentes pour les nourrissons et les jeunes enfants (0-59 mois au lieu de 0-5 ans) parce que cette catégorie est très communément utilisée dans les programmes humanitaires.

Pour enregistrer et rendre compte des données, certaines organisations partenaires ont recours à des tranches d'âge différant de celles exigées dans le Single Form. Dans certains cas, elles ont de bonnes raisons de le faire : des tranches d'âge différentes peuvent s'avérer plus pertinentes par rapport à leur programmation spécifique ; l'organisation peut posséder un système de données standardisé différent ; ou le programme peut être aligné sur les standards nationaux du pays d'opération.

Lorsque les organisations partenaires utilisent d'autres tranches d'âge que celles suggérées dans le Single Form, elles doivent essayer de saisir les données en les faisant correspondre au mieux aux catégories d'âge définies par la DG ECHO dans le >> **tableau « bénéficiaires » du Single Form**. Le partenaire doit signaler ces différences et, lorsque cela est nécessaire, fournir des données supplémentaires dans la >> **rubrique « Plus de détails sur les bénéficiaires » du Single Form**.

Lors de la phase de rapport final, le personnel de la DG ECHO doit vérifier que le partenaire a fourni des DVSA sur les bénéficiaires, puisqu'il s'agit d'une condition nécessaire pour remplir le critère 1 (analyse en fonction du sexe et de l'âge et DVSA). Si le partenaire ne respecte pas complètement les tranches d'âges définies par la DG ECHO mais fournit une analyse rigoureuse des données, cela remplit le critère 1.

### EXEMPLE 24

Dans son rapport final, un partenaire explique que dans le pays d'opération, les personnes de plus de 65 ans sont considérées et officiellement recensées en tant que personnes âgées. De plus, l'organisation fait également une différence entre les personnes âgées de 66 à 75 ans et celles âgées de plus de 75 ans parce que leurs besoins et capacités tendent à varier. Elle fournit des données quant à ces tranches d'âges dans la >> **rubrique « Bénéficiaires » du Single Form**, en plus des données concernant d'autres groupes d'âges et de la bonne analyse en fonction du sexe et de l'âge initialement incluses dans la proposition. Cela remplit les conditions nécessaires au critère 1 d'« analyse en fonction du sexe et de l'âge et des données ventilées par sexe et par âge ».

# Ressources

## Glossaire

**Genre** : « Le terme genre se réfère aux différences sociales entre femmes et hommes durant leur vie, qui sont apprises, et bien que profondément ancrées dans chaque culture, modifiables avec le temps et présentant d'importantes variations au sein d'une même culture et entre différentes cultures. L'égalité des sexes détermine les rôles sociaux, les pouvoirs et les ressources des femmes et des hommes au sein d'une culture. » (source : IASC)<sup>11</sup>

**Sexe** : Si le « genre » fait référence aux rôles, comportements, activités et attributs construits socialement qu'une société donnée considère appropriés pour les hommes et les femmes, le « sexe » fait référence aux caractéristiques biologiques et physiologiques qui définissent les hommes et les femmes.

**Âge** : Le terme « âge » fait référence aux différents stades de la vie d'un individu. L'assistance humanitaire sensible à l'âge prend en compte les différents effets des crises sur les nourrissons, les enfants, les adolescents, les adultes et les personnes âgées et tient compte de leurs différents besoins.

**Violence basée sur le genre (VBG)** : La « VBG », violence basée sur le genre, en anglais GBV pour « gender-based violence », « est un terme générique pour tout acte nuisible/préjudiciable perpétré contre le gré de quelqu'un, et qui est basé sur des différences socialement prescrites entre hommes et femmes.

Les actes de GBV enfreignent un certain nombre de droits humains universels protégés par les conventions et les instruments normatifs internationaux. Beaucoup — mais pas toutes — les formes de GBV sont des actes illégaux et criminels au regard des politiques et des législations nationales.

Autour du monde, la GBV a un impact plus significatif sur les femmes et les filles. L'expression " violence basée sur le genre " est souvent utilisée de manière interchangeable avec l'expression " violence à l'égard des femmes ". L'expression " violence basée sur le genre " souligne la dimension sexo-spécifique de ces types d'actes ; ou en d'autres termes, la relation entre la condition de subordination des femmes dans la société et leur vulnérabilité croissante à la violence. Il est cependant important de noter que les hommes et les garçons peuvent également être victimes de violence basée sur le genre, en particulier la violence sexuelle.

La nature et l'ampleur de ces types particuliers de GBV varient selon les cultures, les pays et les régions. Les exemples incluent : la violence sexuelle, notamment les abus/l'exploitation sexuels et la prostitution forcée ; la violence domestique/familiale ; la traite humaine ; le mariage forcé/précoce ; les pratiques traditionnelles nuisibles comme les mutilations génitales féminines, les crimes d'honneur, les questions d'héritage des femmes et ainsi de suite ».<sup>12</sup>

**Données ventilées par sexe et par âge (DVSA)** : Les DVSA sont des statistiques concernant les bénéficiaires ou les populations affectées qui sont présentées par genre et par âge, afin d'indiquer par exemple combien de nourrissons, d'enfants, d'adolescents, d'adultes et de personnes âgées de chaque sexe participent à un programme.

## Liens et ressources utiles

### GENRE

Document de travail des services de la DG ECHO *La question du genre dans l'aide humanitaire : Besoins différents, assistance adaptée (DTS (2013) 290 final)*

La politique de la DG ECHO en matière de genre décrit le raisonnement étayant l'intégration de la dimension de genre dans les actions humanitaires, ainsi que les grandes lignes des implications opérationnelles de cet engagement. Elle est disponible sur le site internet de la DG ECHO.

Comité permanent interorganisations (IASC), Guide pour l'intégration de l'égalité des sexes dans l'action humanitaire, Femmes, filles, garçons et hommes, des besoins différents, des chances égales, 2006.

Le guide de l'IASC est le principal document d'orientation international en matière d'intégration de la dimension de genre dans l'assistance humanitaire. Il décrit les principes fondamentaux de la programmation de l'égalité des sexes et explique dans le détail les implications opérationnelles pour les différents secteurs humanitaires.

Il est disponible en plusieurs langues sur [http://www.humanitarianinfo.org/iasc/pageloader.aspx?page=content-subsidi-tf\\_gender-genderh](http://www.humanitarianinfo.org/iasc/pageloader.aspx?page=content-subsidi-tf_gender-genderh)

IASC (2011), *Fiches Conseils sur le marqueur de genre*

Les fiches conseils sur le marqueur de genre fournissent de brefs consignes et conseils sur la manière d'appliquer le marqueur de genre de l'IASC dans les différents secteurs humanitaires.

Elles sont disponibles sur <http://www.unocha.org/cap/Resources/gender-marker>

IASC (2006), Cours en ligne : Des besoins différents – Des chances égales. Femmes, filles, garçons et hommes. Des besoins différents, des chances égales. Guide pour l'intégration de l'égalité des sexes dans l'action humanitaire

Ce cours en ligne autonome présente aux travailleurs humanitaires les étapes fondamentales de la programmation en matière d'égalité des sexes.

Il est disponible sur <http://www.iasc-elearning.org/>

Mazurana, Benelli, Gupta, Walker (2011), *Sex and Age Matter: Improving Humanitarian Response in Emergencies*, Feinstein Center, Tufts University

Axé sur les données ventilées par sexe et par âge (DVSA), ce rapport de recherche démontre à l'aide d'exemples pratiques comment le recueil systématique de ces données améliore la qualité, l'efficacité et l'efficience de l'assistance humanitaire. Il est disponible en anglais sur <http://sites.tufts.edu/feinstein/2011/sex-and-age-matter>

## VIOLENCE BASÉE SUR LE GENRE

IASC (2005), *Directives en vue d'interventions contre la violence basée sur le genre dans les situations de crise humanitaire*

Ces directives constituent le principal document d'orientation internationale en matière de prévention et de réponse à la VBG.

Elles sont disponibles en plusieurs langues sur [http://www.humanitarianinfo.org/iasc/pageloader.aspx?page=content-subsidi-tf\\_gender-gbv](http://www.humanitarianinfo.org/iasc/pageloader.aspx?page=content-subsidi-tf_gender-gbv)

Cluster Global Protection, groupe de travail du domaine de responsabilité de violence basée sur le genre (2010), *Handbook for Coordinating Gender-based Violence Interventions in Humanitarian Settings*

Ce manuel détaillé est un outil de référence fournissant des directives pratiques quant aux rôles de direction, aux responsabilités clés et aux actions spécifiques dans le cadre de l'établissement et du maintien d'un mécanisme de coordination en matière de VBG lors d'une situation d'urgence.

Il est disponible sur <http://gbvaor.net/wp-content/uploads/2012/10/Handbook-for-Coordinating-Gender-based-Violence-in-Humanitarian-Settings-GBV-AoR-2010-ENGLISH.pdf>

Domaine de responsabilité de violence basée sur le genre du Cluster Global Protection, Tools & Resources

Le domaine de responsabilité de violence basée sur le genre du Cluster Global Protection offre une gamme d'outils et de ressources dans ce domaine.

Ils sont disponibles sur <http://gbvaor.net/resource/>

Équipe spéciale de l'ONU sur la *protection contre l'exploitation et les abus sexuels, centre de documentation et d'outils*

Ce site internet recueille les documents et outils pertinents liés à la prévention de et à la protection contre l'exploitation et les abus sexuels.

Il est accessible sur <http://www.un.org/en/pseataaskforce/tools.shtml>

## ÂGE

HelpAge International (2012), *Protéger les personnes âgées dans les situations d'urgence : guide de bonnes pratiques*

Cette courte publication comporte des exemples concrets d'organisations humanitaires améliorant l'assistance qu'elles fournissent en se concentrant davantage sur les besoins et capacités spécifiques aux personnes âgées.

Elle est disponible sur [www.helpage.org/download/4f2bcb851f1b4/](http://www.helpage.org/download/4f2bcb851f1b4/)

IASC (2008), *Action humanitaire et personnes âgées - Informations indispensables pour les acteurs humanitaires*

Cette brochure de plaidoyer a été élaborée par un large collectif d'organisations afin de souligner l'importance d'intégrer des considérations spéciales propres aux personnes âgées dans la programmation humanitaire.

Elle est disponible en plusieurs langues sur <http://www.humanitarianinfo.org/iasc/pageloader.aspx?page=content-products-products&productcatid=24>

Jo Wells (2005), *Protecting and Assisting Older People in Emergencies*, Network Paper Nr. 53, December 2005, ODI Humanitarian Practice Network

Ce document offre une introduction élémentaire aux droits, besoins et capacités des personnes âgées lors de situations d'urgence.

Il est disponible sur <http://www.odihpn.org/documents/networkpaper053.pdf>

UNICEF (2010), *Principaux engagements pour les enfants dans l'action humanitaire*

Développés par l'UNICEF et ses partenaires, les Principaux engagements pour les enfants dans l'action humanitaire forment un cadre mondial de protection des enfants affectés par les crises humanitaires. Ce document expose dans les grandes lignes les principes pertinents en matière de protection de l'enfance, ainsi que leurs implications concrètes sur la programmation.

Il est disponible en plusieurs langues sur <http://www.unicefinemergencies.com/downloads/eresource/CCCs.html>

Groupe de travail sur la protection de l'enfance (2012), *Minimum Standards for Child Protection in Humanitarian Action*

Ces normes minimums ont été élaborées par le groupe de travail sur la protection de l'enfance du Cluster Global Protection et représentent un standard commun à toutes les organisations.

Elles sont disponibles sur <http://cpwg.net/wp-content/uploads/2012/10/Minimum-standards-for-child-protection-in-humanitarian-action.pdf>

Groupe de travail sur la protection de l'enfance (2012), *Tools & Resources*

Le groupe de travail mondial sur la protection de l'enfance offre une gamme d'outils et de ressources dans ce domaine.

Ils sont disponibles sur <http://cpwg.net/resource/>

World Vision International (2006), *Children in Emergencies Manual*

Ce manuel fournit une introduction exhaustive aux droits et aux besoins spécifiques des enfants lors de situations d'urgence.

Il est disponible sur [http://childprotection.wikischolars.columbia.edu/file/view/Children+in+Emergencies+Manual\\_World+Vision.pdf](http://childprotection.wikischolars.columbia.edu/file/view/Children+in+Emergencies+Manual_World+Vision.pdf)

## PARTICIPATION

Groupe URD (2009), *Manuel de la participation à l'usage des acteurs humanitaires*

Ce manuel guide les travailleurs humanitaires lors du développement et de la mise en œuvre d'une approche participative en s'appuyant sur des exemples pratiques.

Il est disponible en plusieurs langues sur <http://www.urd.org/Participation-Handbook>

UNICEF (2007), *The Participation of Children and Young People in Emergencies*

Ce guide, destiné aux agences urgentistes, s'appuie sur les expériences de l'UNICEF et d'autres agences urgentistes en matière de facilitation de la participation des enfants dans les situations d'urgence suite au tsunami de 2004 dans l'Océan indien.

Il est disponible sur [http://www.unicef.org/eapro/the\\_participation\\_of\\_children\\_and\\_young\\_people\\_in\\_emergencies.pdf](http://www.unicef.org/eapro/the_participation_of_children_and_young_people_in_emergencies.pdf)

## Références

- <sup>1</sup> Source : Document de travail des services de la DG ECHO La question du genre dans l'aide humanitaire : *Besoins différents, assistance adaptée (DTS (2013) 290 final)*
- <sup>2</sup> Source : HelpAge (2012), *Protéger les personnes âgées dans les situations d'urgence : guide de bonnes pratiques*
- <sup>3</sup> Source : Document de travail des services de la DG ECHO La question du genre dans l'aide humanitaire : *Besoins différents, assistance adaptée (SWD (2013) 290 final)*
- <sup>4</sup> Source : Mazurana, Benelli, Gupta and Walker (2011), *Sex and Age Matter: Improving Humanitarian Response in Emergencies*
- <sup>5</sup> HelpAge (2012), *Interventions d'urgence pour les personnes âgées dans le domaine de la santé*
- <sup>6</sup> IASC (September 2005), *Directives en vue d'interventions contre la violence basée sur le genre dans les situations de crise humanitaire : Centrage sur la prévention et la réponse à la violence sexuelle dans les situations d'urgence*
- <sup>7</sup> Source : Mazurana, Benelli, Gupta and Walker (2011), *Sex and Age Matter : Improving Humanitarian Response in Emergencies*
- <sup>8</sup> The Sphere Project (2011), *La Charte humanitaire et les standards minimums de l'intervention humanitaire*
- <sup>9</sup> Source: HelpAge (2012), *Protéger les personnes âgées dans les situations d'urgence : guide de bonnes pratiques*
- <sup>10</sup> Adapted from Groupe URD (2009), *Manuel de la participation à l'usage des acteurs humanitaires : Pour une meilleure implication des populations affectées par une crise dans la réponse humanitaire*
- <sup>11</sup> IASC (2006), *Guide pour l'intégration de l'égalité des sexes dans l'action humanitaire, Femmes, filles, garçons et hommes, des besoins différents, des chances égales, 2006.*
- <sup>12</sup> IASC (2005), *Directives en vue d'interventions contre la violence basée sur le genre dans les situations de crise humanitaire : Centrage sur la prévention et la réponse à la violence sexuelle dans les situations d'urgence*

# Fiche d'évaluation du marqueur de genre et d'âge

**ÉTAPE 1** Déterminer si l'action remplit ou non les quatre critères du marqueur de genre et d'âge à un degré suffisant

## 1. ANALYSE EN FONCTION DU SEXE ET DE L'ÂGE (DVSA)



Est-ce que la proposition comporte une analyse en fonction du sexe et de l'âge ? Est-ce que le rapport final comporte des données ventilées par sexe et par âge (DVSA) sur les bénéficiaires ?  Oui  Pas suffisamment

**Éléments clés :**

**Analyse en fonction du sexe et de l'âge** (phase de proposition de projet)

- Rôles et contrôle des ressources de différents groupes de sexe et d'âge
- Discrimination, absence d'accès à l'assistance
- Effets de la situation humanitaire
- Capacités des personnes affectées
- Besoins spécifiques des différents groupes de sexe et d'âge

**DVSA** (phase de rapport final)

- Données sur les bénéficiaires ventilées par sexe et par âge

**Justification du groupe cible** (pour les actions ciblées uniquement)

- Critères de sélection
- Prise en compte d'autres groupes

**Veillez fournir des renseignements pertinents dans les rubriques « Analyse des problèmes, besoins et risques » et « Bénéficiaires » du Single Form.**

## 2. ASSISTANCE ADAPTÉE



L'assistance est-elle adaptée aux besoins et capacités spécifiques des différents groupes de sexe et d'âge ?  Oui  Pas suffisamment

**Éléments clés :**

**Adaptation systématique de l'assistance**

Adaptation systématique et cohérente de l'assistance aux différents besoins des groupes de sexe et d'âge pertinents (par exemple, les besoins nutritionnels des jeunes enfants, des femmes enceintes et allaitantes et des personnes âgées ; les besoins sanitaires des femmes et des jeunes filles ; les besoins de protection des hommes jeunes ; la mobilité limitée des personnes âgées), illustrée par des exemples concrets (par exemple, des endroits séparés pour l'allaitement ; la distribution d'articles non alimentaires, dont des articles d'hygiène culturellement appropriés, des opportunités d'accès à des moyens de subsistance ; et des messages destinés aux hommes jeunes sur les risques de recrutement par les groupes armés ; des latrines accessibles aux personnes à la mobilité limitée), sans qu'aucune adaptation importante ne manque.

**Accès équitable à l'assistance humanitaire**

- Les actions destinées aux communautés dans leur ensemble : tous les groupes de sexe et d'âge bénéficient de l'assistance (par exemple, les rations alimentaires sont distribuées de manière à ce que les femmes puissent les recevoir et les transporter ; les postes sanitaires d'urgence sont capables de prendre en charge les principaux besoins de santé des personnes âgées)
- Actions ciblées : les groupes cibles sont choisis en fonction de leurs besoins

**Veillez fournir des renseignements pertinents dans la rubrique « Logique d'intervention » du Single Form.**

## 3. EFFETS NÉGATIFS



L'action prévient ou atténue-t-elle les effets négatifs ?  Oui  Pas suffisamment

**Éléments clés :**

**Prévention des effets négatifs potentiels de l'action**

- L'identification des effets négatifs potentiels que l'action pourrait avoir sur différents groupes de sexe et d'âge (par exemple, la stigmatisation des bénéficiaires, la création de tensions, le renforcement des relations de pouvoir et des rôles de genre traditionnels, ou l'exploitation et l'abus sexuels des bénéficiaires)
- Mesures efficaces de prévention de ces effets négatifs

**Atténuation des risques liés au genre ou à l'âge créés par le contexte**

- Identification des risques potentiels que le contexte pourrait créer pour différents groupes de sexe et d'âge (par exemple, discrimination, recrutement forcé ou violence sexuelle et basée sur le genre)
- Mesures efficaces d'atténuation de ces risques

**Veillez fournir des renseignements pertinents dans les rubriques « Analyse des problèmes, besoins et risques » et « Logique d'intervention » du Single Form.**

## 4. PARTICIPATION ADÉQUATE



Les groupes de sexe et d'âge pertinents participent-ils de manière adéquate à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation de l'action ?  Oui  Not sufficiently

**Éléments clés :**

efficace de tous les groupes de sexe et d'âge pertinents (par exemple, techniques adaptées aux enfants)

**Approche participative**

- Participation active des populations affectées à la conception, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation, par le biais de méthodes adaptées à la situation afin de minimiser le délai de réponse, en particulier dans les situations d'urgence extrême
- Représentation adéquate des enfants, des femmes et des personnes âgées. Pour les actions ciblées : participation d'autres acteurs critiques
- Formats, horaires, lieux, techniques d'animation et contenus adéquats afin de permettre la participation

**Composition adéquate des équipes**

- Équipes humanitaires comptant des membres des deux sexes et de tous âges, capables d'entrer en contact avec tous les groupes de sexe et d'âge pertinents
- Membres d'équipe possédant de l'expérience en matière d'intégration des questions de genre et d'âge à l'action humanitaire

**Veillez fournir des renseignements pertinents dans la rubrique « Implication des bénéficiaires » du Single Form.**

**ÉTAPE 2** Déterminer la note de genre et d'âge globale de l'action, à l'aide du barème suivant : (veuillez ne cocher qu'une seule case)

Le marqueur n'est pas applicable	➔	<input type="checkbox"/>	N/A
L'action ne remplit aucun ou un seul critère	➔	<input type="checkbox"/>	0
L'action remplit deux ou trois critères	➔	<input type="checkbox"/>	1
L'action remplit les quatre critères	➔	<input type="checkbox"/>	2

# Auteurs

Cette boîte à outils a été élaborée pour la DG ECHO par le Consortium INSPIRE. Le Consortium appuie la DG ECHO dans le développement de ses politiques à travers des activités de recherche, d'animation d'ateliers et de diffusion des résultats.

Le Consortium INSPIRE rassemble trois institutions européennes à la pointe du secteur humanitaire : le Groupe URD (France), GPPI (Allemagne) et IECAH (Espagne).

Auteurs : Julia Steets, Andrea Binder, Siobhán Foran

Publié à Bruxelles, 2014

Mise en page et conception graphique : Alexandra Fragstein

Traduction : Clémentine Choubrac

Crédits photographiques : page 6 © EC/ECHO/PierrePrakash ; page 14 © Stanley Ndhlovu/IFRC ; page 48 © TheFinalMiracle - Fotolia.com ; première de couverture et pages 8/9 « bébé » © Pavel Nikandrov, extraite du The Noun Project ; « femme enceinte » Andrew McKinley, extraites de The Noun Project ; toutes les autres © DG ECHO

ECHO  
web page



<http://www.facebook.com/ec.humanitarian.aid>

[http://twitter.com/eu\\_echo](http://twitter.com/eu_echo)

[http://ec.europa.eu/comission\\_2010-2014/georgieva](http://ec.europa.eu/comission_2010-2014/georgieva)

